

formation santé travail

une offre adaptée
pour renforcer l'expertise
des professionnels
de santé au travail



Institut de Santé au Travail
du Nord de la France
Hauts-de-France

catalogue
2027
formation
professionnelle
continue



Formation
Santé-Travail
Institut de Santé au Travail du Nord de la France

SOMMAIRE

p. 2	Sommaire
p. 4	Notre offre
p. 4	Nos collaborations
p. 5	Informations pratiques
p. 6	Le Pôle Formation Santé-Travail Nord de France
p. 7	Notre démarche qualité
p. 8	Nouveautés 2027
p. 9	Structure du catalogue 2027

prévention des risques professionnels

p. 12	Accompagner la transformation des environnements de travail : ergonomie et santé au travail
p. 13	Accompagner les entreprises dans leurs démarches d'évaluation et de prévention des risques professionnels
p. 14	Addictions et travail
p. 15	Analyser des situations de travail dans une approche pluridisciplinaire de la santé au travail
p. 16	Cancérogènes professionnels
p. 17	Comment aider concrètement vos entreprises à évaluer et à prévenir les risques psychosociaux
p. 18	Comprendre et analyser le travail pour mieux prévenir les TMS, les RPS et les risques de désinsertion socioprofessionnelle
p. 19	Conduire un projet pluridisciplinaire en santé au travail
p. 20	Démarche de prévention primaire en santé au travail
p. 21	Identifier et évaluer les contraintes physiques du travail
p. 22	La fiche d'entreprise comme outil dans la construction d'une démarche de prévention en entreprise
p. 23	Le télétravail et ses impacts
p. 24	Les nouveaux concepts d'aménagements des espaces de travail et leurs impacts
p. 25	Mener une démarche de prévention des RPS
p. 26	Métrologie : éclairage
p. 27	Métrologie du bruit
p. 28	Positionnement infirmier santé travail et place de la métrologie dans une démarche de prévention
p. 29	Prévention des RPS de terrain : détecter, évaluer et intégrer dans le DUERP & la FE
p. 30	Risques chimiques : comment repérer les produits dangereux et acquérir des compétences sur le terrain
p. 31	Risques psychosociaux : conseiller et accompagner les entreprises
p. 32	Risques psychosociaux et santé mentale : entretien individuel de repérage
p. 33	Savoir animer des séances de prévention des risques liés aux addictions
p. 34	Toxicologie professionnelle : que faut-il savoir sur les risques actuels et à venir ?
p. 35	Travail en horaires décalés : alimentation et sommeil

surveillance de l'état de santé

p. 38	Délégation : quelles évolutions pour la pratique infirmière ?
p. 39	Délégation infirmière : échanges de pratiques
p. 40	Examens complémentaires
p. 42	Le curriculum laboris et traçabilité des expositions professionnelles
p. 43	Le suivi santé-travail dans la fonction publique
p. 44	Relation d'aide et conduite d'entretien avec les salarié-e-s en difficulté
p. 45	Risques et pathologies professionnelles : quelle prévention ?
p. 46	Suivi médical des travailleur-euse-s exposé-e-s aux rayonnements ionisants - médecins du travail
p. 47	Suivi médical des travailleur-euse-s exposé-e-s aux rayonnements ionisants - infirmier-ère-s de santé au travail

prévention de la désinsertion professionnelle

- p. 50 Prévention de la désinsertion professionnelle : cadre, acteurs et mesures mobilisables
- p. 51 Santé-travail et prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)
- p. 52 La place des IST dans le maintien en emploi
- p. 53 Maintien en emploi : rôle du référent « maintien en emploi »
en appui à l'équipe pluridisciplinaire et/ou du médecin du travail
- p. 54 Approche spécifique infirmière de l'étude d'un poste de travail
lors d'une inaptitude ou à la suite d'une problématique de santé
- p. 55 Approche spécifique infirmière de l'étude d'un poste de travail
à la suite d'une problématique de souffrance au travail
- p. 56 Prévention du stress post-traumatique par le biais du defusing / débriefing
- p. 57 L'entretien motivationnel : un outil indispensable pour rendre le ou la salarié-e acteur de sa santé

réglementation

- p. 60 Droit - santé - travail pour les membres de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail
- p. 61 Actualités en droit / santé / travail
- p. 62 Les écrits en santé - travail : zoom sur le DMST
- p. 63 Les bases de la réglementation santé-travail - formation à distance

compétences transversales

- p. 66 Aisance orale - réussir sa prise de parole en public
- p. 67 Communiquer en toute sérénité pour conduire un entretien avec l'employeur
- p. 68 Développer ses compétences d'accueil et d'écoute
- p. 69 Gestion des situations de violences verbales
- p. 70 Optimiser votre communication écrite - les bases en orthographe et syntaxe
- p. 71 Perfectionnement personnalisé en français langue étrangère niveau 1
- p. 72 Perfectionnement personnalisé en français langue étrangère niveau 2
- p. 73 Savoir animer des présentations ou des sensibilisations
- p. 74 Savoir animer efficacement une réunion
- p. 75 Savoir animer une équipe en santé au travail
- p. 76 Savoir négocier et gérer des conflits
- p. 77 Se préserver de l'épuisement : prendre soin de ses limites pour mieux prendre soin des autres

formations spécifiques

- p. 80 Formation à destination des membres de la commission de contrôle
et du conseil d'administration d'un SPST
- p. 81 Gestion financière d'une entreprise / association
- p. 82 Connaissance du monde du travail et de l'entreprise : les fondamentaux

formations diplômantes et validantes

- p. 85 Licence sciences sanitaires et sociales - parcours santé-travail
spécialisation en santé au travail pour les infirmier-ère-s
- p. 86 Licence sciences sanitaires et sociales - parcours santé-travail
spécialisation technicien-ne conseiller-ère de prévention
- p. 87 Anglais professionnel santé
- p. 88 Suivi individuel santé - travail par l'infirmier-ère

- p. 89 Nos conditions générales de vente
- p. 91 Nos instances - Le comité scientifique
- p. 92 Nos instances - Le comité pédagogique
- p. 93 Sigles & acronymes - signification
- p. 94 Remerciements

notre offre

Le Pôle Formation Santé-Travail Nord de France, avec l'aide de son comité scientifique et pédagogique et son collectif de formateur·rice·s compétent·e·s et professionnel·le·s de terrain, a le plaisir de vous proposer pour 2027 une offre de formations de qualité, adaptée aux problématiques actuelles et aux évolutions des pratiques.

Ce catalogue vous fournit toutes les informations nécessaires sur la nature des stages, leur contenu, les intervenant·e·s, le déroulement et les calendriers.

Si un stage vous intéresse, inscrivez-vous sans attendre !

Toutes nos formations peuvent, sous certaines conditions, être organisées directement dans vos locaux.

Vous ne trouvez pas la formation qui correspond à vos attentes dans ce catalogue ? **Contactez-nous pour développer un programme de formation adapté à vos besoins.**

Pour être au plus près de vos préoccupations, nous pouvons également mettre en place des parcours de formation annuels ou pluriannuels intégrant tout ou partie de nos stages.



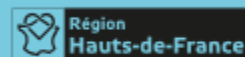
Enfin, nos formations sont ouvertes à tous.

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier de conditions de prise en charge adaptées. Rapprochez-vous de notre équipe pour nous en informer.

collaborations

Le Pôle formation santé-travail est développé en étroite collaboration avec les équipes et les services de prévention et de santé au travail de la Région Hauts-de-France, avec l'expertise

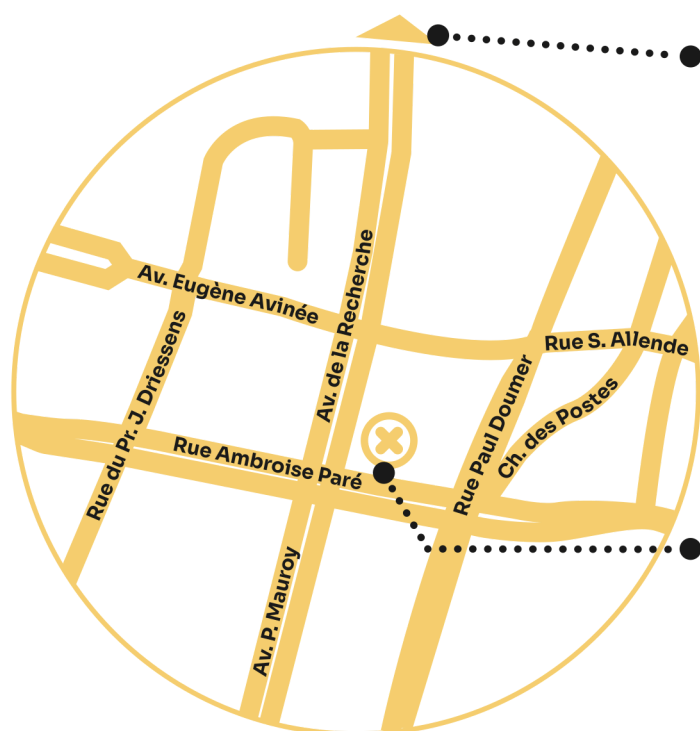
des praticien·ne·s hospitaliers, des enseignant·e·s/chercheur·euse·s du CHU de Lille et de l'Université de Lille et l'appui de la Région Hauts-de-France ainsi que de la DREETS Hauts-de-France.



partenariat



informations pratiques



MÉTRO
CHU
EURASANTÉ



PARIS
DUNKERQUE
BRUXELLES

A25 173

ISTNF
Entrée B

située à côté de l'entrée du parking souterrain

vos contacts

Murielle TONNEAU

Responsable Pôle Formation
mtonneau@istnf.fr

Justine DUCARNE &

Mélodie JOOSSEN

Assistants Formation
formationcontinue@istnf.fr

nos coordonnées

Pôle Formation Santé-Travail Nord
de France (ISTNF)

235, avenue de la Recherche 59120 LOOS

03 28 55 06 39

formationcontinue@istnf.fr

se loger sur Lille et ses alentours

De nombreuses solutions sont proposées. Retrouvez toutes les informations sur le site de l'Office du Tourisme de Lille :

<https://www.lilletourism.com/organiser/hebergement>

restauration aux alentours

LE SEMAPHORE : Brasserie

EURA ISTANBUL : restauration rapide

SUBWAY : sandwicherie

AROMAT : restauration variée

retrouvez toutes les informations sur le site

www.istnf.fr



le pôle formation santé-travail Nord de France

Notre savoir-faire

Organisme de formation agréé depuis 30 ans, l'ISTNF accompagne les professionnels et les acteurs de santé-travail, dans l'évolution de leurs métiers et de leurs pratiques dans un contexte pluridisciplinaire de plus en plus complexe et judiciaire.

L'ISTNF développe la formation en partenariat avec les médecins, équipes et services de prévention et de santé au travail, en étroite collaboration avec les enseignant·e-s-chercheur·euse-s hospitalo-universitaires, en s'appuyant sur deux Comités Scientifique et Pédagogique, pour déterminer, valider, et mettre en application les décisions et les orientations réglementaires en matière de formation, afin de garantir des compétences et des prestations de qualité adaptées aux problématiques actuelles de santé et de sécurité au travail.

notre équipe de formateur·rice·s

Nos intervenant·e-s sont des professionnel·le-s de terrain, recruté·e-s pour leurs compétences et leurs expertises, garantissant un niveau d'enseignement de qualité, adapté aux problématiques actuelles de terrain et aux changements des pratiques induits.

Notre approche pédagogique

La coordination pédagogique de chaque formation est placée sous la responsabilité d'un expert afin d'assurer cohérence et qualité.

Notre objectif est de transmettre des savoirs, savoir-faire et savoir être, adaptés aux besoins des services et aux demandes des équipes santé-travail. Il s'agit à la fois, de poser ou de consolider les bases des connaissances, de perfectionner l'efficacité personnelle et de fournir des outils opérationnels sur le terrain. Pour cela, nous utilisons une pédagogie basée sur une méthode participative et le partage d'expériences, alliant théorie et pratique. Il s'agit d'impliquer les stagiaires pour qu'ils puissent utiliser leurs connaissances et compétences, et les faire évoluer tout au long de la formation.

notre charte déontologique

Les membres experts du Comité Scientifique et du Comité Pédagogique ainsi que les formateur·rice·s s'interdisent tout jugement de valeur sur les personnes et les structures auxquelles elles appartiennent. Ils s'engagent à respecter les opinions, les convictions, les parcours, les comportements individuels, etc. mais également à ne permettre aucune mesure discriminatoire et aucun harcèlement moral ou sexuel durant ces formations. Ils sont tenus au plus strict secret professionnel et limitent leurs interventions au contenu professionnel du stage.

notre démarche qualité

certification NF 214

service formation

L'ISTNF est certifié NF 214 Service Formation depuis mai 2021.

La pérennité de notre organisme repose sur l'amélioration permanente de nos performances dont la qualité est un outil essentiel pour y parvenir.

Aussi, l'ensemble de l'équipe du Pôle Formation Santé-Travail Nord de France s'est engagé à développer une démarche qualité reposant sur l'amélioration permanente des performances du système qualité mis en place. L'ensemble de l'équipe a défini une politique, et a fixé des objectifs quantifiables pour mesurer et surveiller les principaux processus.

Notre politique qualité s'articule autour de quatre objectifs, au travers desquels nous souhaitons démontrer la valeur de notre savoir-faire et son potentiel pour notre futur commun.

1. Améliorer l'information de notre public sur l'offre de formation en vue d'être mieux identifié et augmenter notre clientèle ;
2. Développer des produits innovants en adéquation avec l'évolution de la discipline et des besoins des client·e·s et apprenant·e·s ;
3. Améliorer de façon continue la qualité pédagogique de nos actions de formation ;
4. Augmenter la satisfaction de nos client·e·s, de nos apprenant·e·s et de nos formateur·rice·s.

Nous nous engageons à satisfaire les exigences de nos clients, réglementaires et autres, et à mettre à disposition tous les moyens nécessaires à cette politique et à l'amélioration permanente de notre organisation. Parce qu'il s'agit d'une approche globale et participative, nous encourageons tou·te·s les collaborateur·rice·s à s'impliquer à quelque niveau

Formation professionnelle continue

que ce soit afin de garantir le maintien de la certification NF214, témoin de notre démarche.

Correspondant Qualité :

Murielle TONNEAU,
Responsable Qualité,
mtonneau@istnf.fr

habilitation DPC

L'ISTNF est enregistré auprès de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu. Il est donc habilité à dispenser des programmes de développement Professionnel Continu (DPC) pour les médecins du Travail et les infirmier·ère·s de santé au travail.

Datadock

Notre organisme a été référencé positivement dans le DATADOCK. L'Audit réalisé à la demande du GIE D2OF (groupement de plusieurs organismes financeurs) en juin 2018 a validé la conformité de nos prestations aux critères de qualité définis.

Qualiopi

Depuis mai 2021, l'ISTNF est certifié Qualiopi qui atteste de la qualité du processus de mise en œuvre de nos actions concourant au développement des compétences et permettant ainsi de bénéficier de fonds publics ou mutualisés.



structure du catalogue 2027

Pour faciliter votre navigation dans l'offre que nous proposons, le catalogue est organisé en 6 grandes rubriques qui correspondent aux dimensions essentielles de l'exercice en santé au travail. Les 3 premières s'inspirent de l'offre socle des services de prévention et de santé au travail inter-entreprises :

prévention des risques professionnels

L'aide à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels constitue l'un des axes forts de la dernière réforme. Cette section regroupe les formations permettant d'identifier, analyser et prévenir les risques physiques, chimiques, biologiques, organisationnels et émergents.

surveillance de l'état de santé

Du suivi individuel aux examens complémentaires, cette rubrique rassemble les formations centrées sur la surveillance médicale des travailleur·euse·s, les visites déléguables et les protocoles de suivi.

prévention de la désinsertion professionnelle

Face à l'enjeu croissant du maintien en emploi et de la PDP, ces formations vous apportent les méthodes, outils et postures pour accompagner efficacement salarié·e·s et entreprises dans les situations de fragilité professionnelle.

réglementation

Maîtriser le cadre juridique est indispensable pour sécuriser vos pratiques et conseiller pertinemment les entreprises. Cette section couvre les fondamentaux du droit du travail, les actualités législatives et la réglementation spécifique à la santé au travail.

compétences transversales

Communication, animation, gestion de situations difficiles, langues... Ces compétences "métiers" enrichissent votre efficacité au quotidien et renforcent votre posture professionnelle.

formations spécifiques et diplômantes

Gouvernance des SPST, gestion financière, parcours universitaires diplômants... Cette dernière rubrique s'adresse aux professionnel·le·s ayant des besoins de formation très ciblés ou souhaitant valider un niveau de qualification reconnu.



prévention des risques professionnels _

Parmi nos offres,
vous ne trouvez pas
la formation qui correspond
à vos attentes ?

Contactez-nous pour
développer un programme
de formation en adéquation
avec vos besoins

03 28 55 06 39
formationcontinue@istnf.fr

accompagner la transformation des environnements de travail : ergonomie et santé au travail

Intégrer la santé et l'ergonomie dès la phase de conception ou de rénovation dans les TPE/PME (locaux commerciaux, petits ateliers, bureaux). L'objectif est de traduire les concepts ergonomiques en langage d'architecte/maître d'œuvre et de gérer efficacement les contraintes d'espace.

Durée
1 jour / 7 heures

Dates
18/03/2027

Intervenant-e
Thomas CORNIL
IPRP Ergonome

Coût 600 €

objectifs

- Identifier les phases clés d'un projet de conception (de la programmation à la réception) et les moments opportuns pour intégrer l'ergonomie.
- Analyser les plans de masse et de détail d'une petite structure pour repérer les incohérences de flux et de volumes.
- Réaliser des simulations d'activité future à partir de maquettes ou de plans 2D/3D.
- Rédiger les exigences ergonomiques d'un cahier des charges (ambiances physiques, implantations) adaptées aux contraintes des TPE/PME.
- Défendre des arbitrages techniques auprès d'un maître d'ouvrage ou d'un architecte en utilisant des arguments de performance et de santé.

public

Intervenant en Prévention des Risques professionnels,
Techniciens Conseiller de Prévention

prérequis

Être professionnel de l'intervention - préventeur (compétence technique ou organisationnelle).
Savoir lire un plan de bâtiment (vues en plan, coupes, échelles).

méthode pédagogique

- Présentiel uniquement
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Études de cas et ateliers pratiques

évaluation

- Évaluation des connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation à travers des exercices, études de cas et mises en situations
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Transformer un environnement de travail en mode projet, c'est quoi ?
- Un projet de transformation dans l'entreprise : un moment opportun pour conseiller l'employeur et accompagner le changement pour améliorer les conditions de travail
- Comprendre les enjeux du projet et du dirigeant pour en faire un levier de santé au travail
- Se positionner comme un accompagnateur du projet par la connaissance du travail et de ses effets sur la santé
- Sécuriser un projet d'entreprise : en quoi le service de santé et de prévention a un rôle fort ?
- Travailler sur plan et schéma fonctionnel simplifié pour accompagner l'entreprise
- Structurer un document de restitution orienté vers la transformation spatiale et organisationnelle pour un réel impact sur les conditions de travail
- Point de vigilance : Le rôle du préventeur dans l'accompagnement au changement
- Mise en situation et jeux de rôles pour assurer l'appropriation du contenu de la formation.

accompagner les entreprises dans leurs démarches d'évaluation et de prévention des risques professionnels

Mission inscrite au cœur des missions des SPST (article L.4622-2, 1° bis), l'accompagnement des entreprises en évaluation et prévention des risques nécessite une maîtrise du cadre réglementaire et des outils méthodologiques. Cette formation de 3 jours vous donnera les compétences pour élaborer des fiches d'entreprise efficaces, accompagner le DUERP et développer une culture de prévention durable.

Durée
3 jours / 21 heures

Dates
12>14/05/2027

Intervenante
Chadia BELHADJ
Conseillère de prévention, formatrice

Coût 1 000 €

objectifs

- Maîtriser les aspects réglementaires et méthodologiques de l'évaluation des risques professionnels
- Savoir organiser et conduire efficacement des actions de repérage et d'analyse des activités et risques professionnels
- Savoir concevoir et utiliser une fiche d'entreprise pour mobiliser une entreprise dans une démarche globale de prévention (autour du DUERP)
- Identifier les facteurs clés de l'accompagnement sur la durée d'une entreprise
- Implanter une culture de prévention autour du DUERP

public

Médecin du travail, infirmier·ère de santé au travail, technicien·ne, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative
- Exposés théoriques
- Apports d'exemples concrets d'intervention en entreprise et de DUERP de différents secteurs
- Exercices d'identification des risques
- Analyse de DUERP et échanges de pratiques

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

rappels

- Cadre réglementaire et principales notions à maîtriser (AT/MP, principes de prévention des risques, danger, situations dangereuses, risques professionnels...)

partie 1

la fiche d'entreprise pour initier une dynamique de prévention

- La fiche d'entreprise comme occasion de promouvoir une culture de prévention dans les entreprises
- Observation et analyse de l'environnement de travail et de l'activité réelle des salarié·e-s (exercices et cas pratiques)
- Proposer des actions concrètes de prévention lors de la visite
- Rédaction de la fiche d'entreprise : les facteurs clés pour son appropriation par l'entreprise
- Restitution de la FE auprès de l'entreprise et la mobiliser en vue de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels

partie 2

accompagner une entreprise dans la réalisation et la mobilisation du DUERP

- L'analyse globale des risques professionnels (le travail, le matériel...) tenant compte du travail réel des salarié·es
- Méthodologie d'élaboration, de formalisation et de mise en valeur de données d'un DUERP
- Leviers de la mobilisation des différentes parties à impliquer : direction, management, salarié·e-s, IRP...
- La démarche pluridisciplinaire d'accompagnement de l'entreprise
- Partages d'expériences, exemples concrets, analyse de différents DUERP...

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
14>15/06/2027

Intervenante
Christine DESSENNE

Formatrice consultante en addictologie

Coût **900 €**

addictions et travail

Cette formation de deux jours est conçue pour vous apporter les connaissances et les repères pratiques utiles aux actions de prévention des conduites addictives en milieu de travail, que ce soit en individuel (repérage, écoute, conseil, orientation...) ou en collectif (sensibilisations, accompagnement d'une politique de prévention, etc.).

objectifs

- Décrire les principaux produits psychoactifs en milieu de travail
- Identifier les différents types d'usages : leurs causes et leurs conséquences
- Décrire le cadre juridique relatif à l'alcool et aux drogues sur le lieu de travail
- Savoir élaborer un protocole de conduite à tenir spécifique à une prise de produits sur le lieu de travail
- Identifier les rôles et obligations de chacun face aux conduites addictives en milieu de travail
- Savoir évaluer les risques professionnels dans le cadre de la rédaction du document unique

public

Médecin du travail, Infirmier-ère de Santé-Travail

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Analyse des pratiques actuelles
- Apports théoriques, échanges, discussions
- Analyse de cas pratiques

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

jour 1

- Addictions et particularités des substances psychoactives
- Les principaux produits psychoactifs en milieu de travail
 - Propriétés, action sur le cerveau, effets et types de consommation, conséquences sur le comportement au travail
- Les différents types d'usage : de l'usage à la dépendance
- Approche neurophysiologique, circuits de récompense
- Facteurs de risques biologiques et sociaux, inégalités...
- L'alcoolémie
 - Absorption, diffusion et élimination, effets de l'alcool sur la sécurité et le travail
- Le cadre juridique
 - Codes du travail, pénal, de la route, des assurances, de la sécurité sociale... Responsabilités civiles et pénales, jurisprudences concernant les dépistages...
- Intérêts et limites d'un protocole de conduite à tenir, acquérir un positionnement conseil adapté
- Les entretiens avec une personne montrant des signes de dépendance
- Préparer et conduire un entretien spécifique

jour 2

- Agir en entretien
 - Le cadre juridique / Dossier Médical Santé au Travail
 - Recommandations pour la pratique clinique
- Connaissance des réseaux pour orienter les salarié-e-s
- Quels outils pour le repérage des usages et mésusages ?
- Quels relais IST - médecin ?
- Les situations spécifiques :
 - Demande employeur, visite suite ivresse, pré-reprise après cure, demande de soin du ou de la salarié-e...

analyser des situations de travail dans une approche pluridisciplinaire de la santé au travail

L'analyse des situations de travail fait partie des compétences incontournables de l'exercice infirmier en santé au travail. Essentielle à la bonne compréhension des liens santé-travail et du travail pluridisciplinaire, tant pour les besoins du suivi de santé, du maintien en emploi que dans l'accompagnement d'une démarche de prévention, elle nécessite une méthodologie adaptée que cette formation de 4 jours permettra d'acquérir.

Durée
4 jours / 28 heures

Dates
les 07/01, 08/01, 25/03 et 26/03/2027
ou
les 04/02, 05/02, 01/04 et 02/04/2027

Intervenant
Tommy DUBOIS
Ergonome Européen®

Coût 1 100 €

objectifs

- Comprendre et reformuler la demande d'analyse de situation de travail
- Etre capable de lister les éléments constitutifs d'une situation de travail
- Mettre en œuvre les outils méthodologiques nécessaires à l'analyse d'une situation de travail
- Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels (diagnostic, pistes d'amélioration, construction des solutions...)

public

Infirmier(ère) en santé-travail

prérequis

Exercer en Santé-Travail

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes

matériel requis

Se munir d'un PC portable pour suivre la formation

évaluation

- Mise en pratique de la méthodologie et des outils d'analyse à partir d'une situation de travail et présentation des résultats à l'oral à partir d'un PowerPoint
- L'appréciation du déroulement du stage par auto-questionnaire

programme

jour 1 et 2

Méthode d'analyse des situations de travail

- Les bases de l'ergonomie
 - L'ergonomie normative
 - L'ergonomie de l'activité de travail
 - Notions de travail prescrit/travail réel
 - Tâche et activité de travail
 - Les déterminants du travail et les effets
 - Les déterminants d'une situation de travail
 - L'analyse d'une situation de travail
 - Les outils
- Démarche d'intervention en prévention
 - Analyse de la demande
 - Pré diagnostic
 - Élaborer et formuler un diagnostic
 - Agir sur les situations de travail
- L'évaluation des risques professionnels

travail intersession

mise en pratique de la méthodologie, analyse d'une situation de travail à partir d'une demande

jour 3 et 4

Étude de certains risques et analyse des pratiques professionnelles

- L'analyse des troubles musculo-squelettiques
- L'analyse du risque organisationnel
- Présentation des travaux à l'oral sous un format PowerPoint (20 minutes de présentation et 10 minutes de questionnement)

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
18>19/05/2027

Intervenante
Virginie DIEU
Médecin du travail

Coût **900 €**

cancérogènes professionnels

Actualisez vos connaissances scientifiques et juridiques sur les cancérogènes professionnels au moyen de cette formation de 2 jours.

objectifs

- Savoir repérer les nuisances cancérogènes
- Savoir utiliser la liste européenne et la liste CIRC

public

Médecin du travail, Toxicologue, Infirmier-ère en santé-travail

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques et pratiques
- Analyse de situations concrètes

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Mise à jour des connaissances sur la cancérogénèse
 - Principes de cancérogénèse
 - Évaluation du caractère cancérogène d'une substance
 - Évaluation de l'exposition aux cancérogènes
- Étude du cadre juridique
 - Le cadre juridique français (en particulier Décret du 1er février 2001)
 - Le cadre juridique européen
- Étude de la liste du CIRC (Centre international de Recherche sur le Cancer) en traduction française, annotée et actualisée
- Notions sur les autres organismes de classification
 - CSST, ACGIH, NIOSH, NTP, DFG...
- Que faut-il éthiquement considérer comme cancérogène ?
- Étude détaillée de certains cancérogènes
 - Cancérogènes pour lesquels existe une obligation de suivi post-professionnel
- Relation dose-effet cancérogène pour quelques agents cancérogènes
- Étude d'agents, ou mélange d'agents, moins bien précisés par la réglementation

comment aider concrètement vos entreprises à évaluer et à prévenir les risques psychosociaux

Cette formation permet aux équipes de santé au travail de développer une méthodologie structurée pour accompagner les entreprises dans l'identification, l'évaluation et la prévention des risques psychosociaux

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
14>15/01/2027

Intervenant
Thomas CORNIL
IPRP Ergonome

Coût 900 €

objectifs

- Maîtriser les bases théoriques de la prévention des RPS
- Élaborer un diagnostic pluridisciplinaire pour convaincre une entreprise de s'engager
- Construire des repères méthodologiques en équipe pour aider une entreprise à :
 - Identifier et évaluer les RPS
 - Élaborer et conduire un plan d'action

public

Médecin du travail, collaborateur·rice médecin et interne en médecine du travail, infirmier·ère de santé au travail, technicien·ne

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle consacrée aux échanges de pratiques, nombreux exemples concrets et analyse de situations
- Apports théoriques via un module d'e-learning

évaluation

- La vérification des acquis est effectuée par le biais d'exercices pratiques
- L'appréciation du déroulement du stage se fait par auto-questionnaire

programme

partie 1

Les références théoriques à maîtriser

- L'entrée par le travail
- Rappels juridiques sur l'évaluation et la prévention des RPS
- Le « rapport Gollac » comme référentiel d'analyse des facteurs de risques
- Enjeux de la « régulation » et de la qualité du travail

partie 2

Implanter et mettre en œuvre une démarche de prévention

- Recueillir les indicateurs utiles (de santé-travail et de l'entreprise) pour implanter la démarche
- Intervenir auprès de l'entreprise : conditions et construction sociale de l'intervention
- Les étapes d'une démarche et positionnement de l'équipe santé-travail
- Appuyer judicieusement la démarche sur le Document Unique ERP
- Apporter à l'entreprise les méthodes et les outils pour évaluer les RPS et mettre en place un plan d'action
- Partage d'expériences et analyse de situations rencontrées

partie 3

Analyse de pratiques professionnelles et de situations rencontrées pour définition de modes opératoires

comprendre et analyser le travail pour mieux prévenir les TMS, les RPS et les risques de désinsertion socioprofessionnelle

Destinée aux infirmier·ère·s de santé au travail et assistant·e·s santé au travail, cette formation apporte des clés d'analyse et d'action pour contribuer efficacement, dans le respect de leurs missions respectives, aux démarches et mesures de prévention des TMS et RPS.

Durée
2 jours / 14 heures
Dates
13>14/05/2027

Intervenant
Xénophon VAXEVANOGLOU
PhD Ergonomie et Psychologie du travail,
Ergonome Européen®, Dir. Du Master
Ergonomie Santé et Développement
de IMS-Lille. Intervenant en Conduite
de projets industriels et tertiaires,
Conception et aménagement des espaces
de travail, Diagnostics Conditions de Travail
et SST, Évaluation des risques et prévention,
RPS et QVT. Développement d'outils
et méthodes d'analyses.

Coût **900 €**

objectifs

- Comprendre le rôle du travail et de son organisation dans la survenue de RPS & TMS
- Savoir identifier les déterminants du travail favorisant les troubles psychosociaux et les troubles musculosquelettiques
- Savoir se positionner en tant qu'infirmier·ère de santé au travail, assistant·e santé au travail dans une démarche de prévention pluridisciplinaire

public

Infirmier·ère de santé au travail, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Échanges à partir des exemples, des pratiques et questionnements des participants

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Repères sur les évolutions des organisations de travail et des pratiques managériales
- Bien-être au travail : une question de "bien-faire".
 - Comprendre les facteurs de l'engagement d'un·e travailleur·euse dans son activité (parfois jusqu'à la pathologie)
 - Identifier les liens étroits entre santé, efficacité et performance
- Modèles d'analyse des situations de travail
- L'enjeu des temps d'échange et de régulation sur le travail
- Repères sur la qualité de vie au travail
- Se positionner dans une approche pluridisciplinaire

Durée
2 jours / 14 heures

Dates

15>16/04/2027

Intervenant

Xénophon VAXEVANOGLOU

PhD Ergonomie et Psychologie du travail,
Ergonome Européen®, Dir. Du Master
Ergonomie Santé et Développement
de IMS-Lille. Intervenant en Conduite
de projets industriels et tertiaires,
Conception et aménagement des espaces
de travail, Diagnostics Conditions de Travail
et SST, Évaluation des risques et prévention,
RPS et QVT. Développement d'outils
et méthodes d'analyses.

conduire un projet pluridisciplinaire en santé au travail

Pourquoi tant de projets d'entreprise génèrent-ils des problèmes de santé au travail ? Parce que les aspects humains sont négligés au profit des seules considérations techniques et économiques. Cette formation vous donne les clés pour changer cette approche et mieux intégrer la prévention des risques professionnels dans le fonctionnement des organisations.

Coût **900 €**

objectifs

- Identifier les limites des projets traditionnels dans les entreprises et leurs impacts sur les conditions de travail
- Appliquer une méthode de projet qui intègre le travail réel et la santé-sécurité dans le fonctionnement d'une organisation
- Se positionner efficacement comme acteur·rice de la prévention dans toutes les phases d'un projet

public

Tout·e professionnel·le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur·rice médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier·ère de santé au travail, technicien·ne, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail...

prérequis

Exercer en santé-travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Travaux sur des exemples de projets
- Remise du guide "conduite de projet en santé-travail : les incontournables"

évaluation

- Vérification des acquis par un exercice pratique
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

partie 1 · Diagnostic des approches traditionnelles

- Limites de la conduite de projet classique et méconnaissance du travail réel
- Rôles des acteur·rice·s (MOa/MOe) et étapes projet traditionnelles
- Coûts des dysfonctionnements liés à la non prise en compte de l'activité

partie 2

Méthodologie sociotechnique

- Principes de la démarche centrée sur le travail réel
- Structuration des groupes projets et comité de pilotage SST
- Démarche participative avec les salarié·e·s concerné·e·s

partie 3

Positionnement stratégique de la prévention

- Analyse du projet et réingénierie des objectifs
- Outils d'intervention et formalisation des coopérations
- Approches pluridisciplinaires en santé-travail

partie 4

Mise en pratique

- Étude de cas : projet d'automatisation industrielle
- Exercices de positionnement des acteur·rice·s de prévention
- Construction d'arguments pour justifier l'intervention SST

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
04>05/03/2027

Intervenante
Nathalie DELATTRE
IPRP Ergonome

Coût **900 €**

démarche de prévention primaire en santé au travail

Aider une entreprise à agir en prévention primaire constitue l'un des plus grands défis pour une équipe de santé au travail. Loin des idées reçues sur ce niveau de prévention (trop complexe, trop lourd, etc.) cette formation vous apportera les repères pratiques et méthodologiques pour convaincre, mobiliser puis accompagner une entreprise dans une démarche pérenne de prévention « à la source ».

objectifs

- Construire un travail collaboratif en prévention primaire à partir d'une problématique santé-travail
- Construire des repères méthodologiques collectifs
- Aider chaque acteur-riche à se situer et à interagir dans les différents niveaux de prévention
- Savoir appliquer la méthode et les outils pour rendre actrice l'entreprise
- Accompagner l'équipe dans l'élaboration de nouvelles dynamiques du travail pluridisciplinaire

public

Tout-e professionnel-le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur-riche médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier-ère de santé au travail, technicien-ne, conseiller-ère de prévention/assistant-e santé-travail...

prérequis

Chercher à développer des projets de santé-travail

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes

évaluation

- Mise en pratique de la méthodologie et des outils à partir d'une situation de travail
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Enjeux de la réforme santé-travail en prévention primaire
- Le positionnement santé-travail, les différents types d'approches en prévention, la construction d'indicateurs de santé de l'individuel au collectif
- Entrer par le travail réel pour agir en prévention primaire
- Élaborer un diagnostic pour convaincre les entreprises à s'engager
 - Les étapes d'une démarche de prévention en santé au travail
 - Du constat de santé au travail, de la fiche d'entreprise à la démarche de prévention : cas pratique
- Aider les entreprises à construire et à conduire un plan d'action
 - Repères méthodologiques et partage d'expériences
 - Analyse de situations concrètes
- De l'individuel au collectif : quel projet en prévention primaire ?

Durée
3 jours / 21 heures

Dates
14>16/06/2027

Intervenant
Clément TEFFRI
Ergonome

identifier et évaluer les contraintes physiques du travail

Particulièrement prégnantes dans nombre de situations de travail, les contraintes physiques nécessitent des méthodes adaptées pour être correctement évaluées, en vue d'impulser des actions dans une approche pluridisciplinaire. Cette formation de 3 jours permettra à chacun des membres d'une équipe de santé au travail de développer ses compétences en la matière.

Coût 1 000 €

objectifs

- Positionner la démarche d'évaluation des risques physiques dans une approche pluridisciplinaire
- Identifier et investiguer les situations de travail
- Mettre en oeuvre les outils méthodologiques nécessaires à l'objectivation des contraintes physiques
- Disposer de repères (référentiels et normes) pour pondérer les risques physiques au regard de l'évaluation réalisée
- Impulser un plan d'actions construit en équipe santé travail à destination des entreprises

public

Tout-e professionnel-le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur-riche médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier-ère de santé au travail, technicien-ne, conseiller-ère de prévention/assistant-e santé-travail...

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative
- Échanges sur les pratiques actuelles et les besoins des stagiaires
- Présentation des concepts et méthodes d'analyse des contraintes physiques
- Mise en pratique par des études de situations de travail sur la base de séquences vidéo
- Mise en perspective pour une intégration dans la pratique professionnelle

évaluation

- Exercice d'application sur une situation de travail (démarche, outils et plan d'actions) en considérant :
 - Les enjeux identifiés en équipe santé travail
 - Le contexte de l'entreprise
 - L'analyse des contraintes physiques
 - Le plan d'actions construit en équipe
 - Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

jour 1

L'évaluation des risques physiques dans une approche pluridisciplinaire en santé au travail

- Aider chaque acteur-riche à se situer et à interagir dans les différentes actions et niveaux de prévention
- Analyser le travail pour en évaluer les contraintes physiques
- Les sollicitations physiques au travail et leurs effets sur la santé
- Des sollicitations vers les contraintes physiques liées au travail
- Les concepts de travail prescrit / travail réel, tâche / activité
- L'analyse des situations de travail : identifier les situations dangereuses
- L'évaluation des contraintes physiques : panorama des outils (manutention, gestes répétitifs, postures contraignantes)
- Études de cas pour mise en application sur différents types de métiers

jour 2

De l'évaluation des risques physiques au plan d'actions en entreprise

- Repères à l'action : référentiels et normes sur les risques physiques
- Partage des constats en équipe pluridisciplinaire et positionnement des métiers
- Stratégie pour mobiliser l'entreprise
- Mise en débat avec les acteur-riche-s de l'entreprise
- Suivi des actions
- Études de cas pour mise en application sur différents types de métiers
- Travail inter session : Mise en pratique de la méthodologie, analyse d'une situation de travail à partir d'une demande de l'équipe santé travail

jour 3

Présentation des travaux à l'oral sous un format PowerPoint (20 minutes de présentation et 10 minutes de questionnement)

la fiche d'entreprise comme outil dans la construction d'une démarche de prévention en entreprise

Au-delà de ses attendus réglementaires, la fiche d'entreprise offre l'occasion unique de fédérer l'équipe pluridisciplinaire autour d'une vision partagée des besoins de l'adhérent et de coconstruire une démarche de prévention efficace. Cette formation de 2 jours vous apportera la méthodologie et les outils concrets pour transformer l'élaboration de la fiche d'entreprise en un moment-clé de l'accompagnement préventif.

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
11>12/03/2027

Intervenante
Nathalie DELATTRE

IPRP Ergonome

Coût **900 €**

objectifs

- Accompagner l'équipe dans la mise en place d'une dynamique de travail pluridisciplinaire
- Construire une fiche d'entreprise
- Aider chaque acteur-riche à se situer et à interagir dans une démarche de prévention
- Connaître et adapter le contenu type d'une fiche d'entreprise et celui de ses différentes rubriques
- Savoir repérer les risques des postes de travail de l'entreprise
- Savoir appliquer la méthode et les outils pour établir une fiche d'entreprise

public

Chacun des membres d'une équipe de santé au travail contribuant à l'élaboration d'une fiche d'entreprise

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes

évaluation

- Mise en pratique de la méthodologie et des outils à partir d'une situation de travail
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Rôle et articulation des différents acteur-riche-s autour d'une démarche de prévention : quelle dynamique mettre en place ?
- La fiche entreprise :
 - Cadre réglementaire
 - Quel contenu ?
 - Comment ?
 - Communiquer avec l'entreprise
 - Éléments utiles préalable à la visite
 - Repérer les situations dangereuses (physiques, chimiques, biologiques, charge mentale, efforts et manutentions, gestes répétés...) et les postes concernés
 - Les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- Les actions de prévention réalisées ou préconisées :
 - Métrologie en fonction du risque
 - Protection collective spécifique aux différents types de risques
 - Les équipements de protection individuelle
- Aider les entreprises à construire et à conduire un plan d'action, le lien de la FE avec l'évaluation des risques professionnels menés par l'employeur

le télétravail et ses impacts

Depuis la loi du 2 août 2021, les services de prévention et de santé au travail doivent conseiller les entreprises sur l'impact du télétravail sur la santé et l'organisation du travail. Cette formation vous apporte les clés pour accompagner efficacement les entreprises dans la mise en œuvre de cette modalité de travail complexe.

Coût 600 €

objectifs

- Approfondir les connaissances concernant le champ et les modalités de mise en œuvre du télétravail
- Savoir identifier les impacts du télétravail et ses conséquences sur le suivi des salarié-e-s en service de prévention et de santé au travail
- Savoir intégrer le télétravail dans les accords « Qualité de Vie au Travail »

public

Tout professionnel de santé au travail : médecin du travail, infirmier-ère de santé au travail, collaborateur médecin, interne en médecine du travail, assistant-e en santé au travail, IPRP...

prérequis

Exercer en santé au travail

Cette formation peut être complétée par « les nouveaux concepts d'aménagements des espaces de travail et ses impacts sur la santé »

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

partie 1

Enjeux et conséquences du télétravail pour le travail et la santé

- Télétravail : de l'accord cadre européen de 2002 à l'ANI 2020 - Champ et modalités de négociation et de mise en œuvre
- Les impacts du télétravail
 - Le télétravail modifie les pratiques managériales
 - Le télétravail redéfinit l'organisation du travail
 - L'individualisation du rapport au travail et la déstructuration des collectifs
 - La dépendance croissante aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et ses effets
 - Le télétravail et la Gestion des espaces de travail
 - Le télétravail est un déterminant des RPS
 - Les conséquences pour le rôle du SST
- Clés pour intégrer le télétravail dans les accords QVT

partie 2

Étude de cas

- Analyse d'accords de télétravail, mise en œuvre dans une entreprise tertiaire

les nouveaux concepts d'aménagements des espaces de travail et leurs impacts

De nouveaux concepts d'aménagement des espaces de travail se sont développés ces dernières années. Leurs impacts sur la santé restent cependant méconnus. Cette formation vise donc à aider les professionnel-le-s santé-travail à mieux cerner ces nouvelles organisations afin d'adapter les approches individuelles et collectives de la prévention.

Durée

1 jour / 7 heures

Dates

26/03/2027

Intervenant

Xénophon VAXEVANOGLOU

PhD Ergonomie et Psychologie du travail,
Ergonome Européen®, Dir. Du Master
Ergonomie Santé et Développement
de IMS-Lille. Intervenant en Conduite
de projets industriels et tertiaires,
Conception et aménagement des espaces
de travail, Diagnostics Conditions de Travail
et SST, Évaluation des risques et prévention,
RPS et QVT. Développement d'outils
et méthodes d'analyses.

Coût 600 €

objectifs

- Mieux connaître les nouveaux concepts d'aménagement des espaces de travail
- Savoir identifier les impacts des nouveaux concepts d'aménagement des espaces de travail et leurs conséquences sur le suivi des salarié-e-s
- Savoir utiliser la méthode d'analyse fonctionnelle et ergonomique
- Connaître les règlements et les normes pour garantir des environnements de travail conformes

public

Tout-e professionnel-le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur-riche médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier-ère de santé au travail, technicien-ne, conseiller-ère de prévention/assistant-e santé-travail...

prérequis

Exercer en santé-travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Échanges, discussions et analyse de cas concrets apportés par les participants

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

partie 1

Formes et méthode d'analyses des nouveaux concepts des espaces de travail

- Les formes d'organisation des espaces de travail
 - Open space
 - Bureaux partagés
 - Coworking
 - Flex office
 - NWoW...
- Les impacts de ces organisations sur les conditions de travail
- La méthodologie d'analyse fonctionnelle et ergonomique : Comment prendre en compte les interfaces entre
 - Organisation du Travail
 - Technologies
 - Organisation des Espaces
 - Aménagement des Postes
 - Conditions de travail et Santé-Sécurité
- Garantir des environnements physiques conformes aux:
 - Activités
 - Normes
 - Règlements
 - Conditions de vie au travail

partie 2

Étude de cas

- Présentation d'un cas

mener une démarche de prévention des RPS

Créer une dynamique collective, coordonnée et pluridisciplinaire au sein du service de santé pour accompagner efficacement une entreprise cliente ou adhérente. La formation met l'accent sur la complémentarité des rôles et le partage déontologique d'informations.

Durée
2 jours (formation, présentiel) + 2 jours (suivi de formation à M+5, présentiel) / 28 heures
NB : la formation sera portée à 21 heures si le nombre d'équipe est moindre

Dates
**21/04, 22/04, 07/09
et 08/09/2027**

Intervenant.e
Thomas CORNIL
IPRP Ergonome

Coût 1 100 €

objectifs

- Définir le périmètre d'intervention de chaque membre (Médecin, IDEST, Préventeur) dans une démarche collective.
- Partager les informations de santé et de terrain de manière déontologique en respectant le secret médical.
- Croiser les indicateurs médicaux individuels anonymisés et les indicateurs organisationnels pour objectiver la mise en place d'une démarche de prévention des RPS
- Coanimer une réunion paritaire de restitution des résultats devant le chef d'entreprise et les représentants du personnel.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action et réévaluer les indicateurs à moyen terme.

public

Médecin du travail, collaborateur-riche médecin et interne en médecine du travail, infirmier-ère de santé au travail, Préventeurs

prérequis

Être un professionnel membre d'une équipe pluridisciplinaire en Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) ou en service autonome : Médecin du travail, Collaborateur médecin, Interne, Infirmier en Santé au Travail (IDEST), IPRP, TCP
Inscription obligatoire en binôme ou trinôme constitué d'un même service pour favoriser le transfert immédiat des compétences sur le terrain.

Maximum 6 équipes pour créer une réelle dynamique

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Mise en situation et jeu de rôles

évaluation

- Évaluation des connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation à travers des exercices, études de cas et mises en situations
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Distinguer les notions de risques, contraintes et ressources psychosociales au sein de l'équipe
- Passer de l'évaluation des conséquences en visite aux repérages des facteurs de risques dans l'entreprise
- Rôles et missions des professionnels au sein de l'équipe santé-travail : préparer l'intervention
- Croiser les points de vue et intégrer le dialogue social pour intervenir dans les contextes complexes
- Les outils méthodologiques de chaque professionnel au service de la démarche de prévention des RPS
- Remonter de la prévention tertiaire à la prévention primaire pour se positionner en tant que transformateur du travail
- Les limites et responsabilités de chaque professionnel lors des entretiens et étude de poste avec des salariés en souffrance.

Durée
1 jour / 7 heures

Dates
14/04/2027

Intervenant
Gérard AUQUE
Préventeur Hygiène Sécurité

Coût **600 €**

métrologie : éclairage

Cette formation concrète permettra aux infirmier·ère·s de santé au travail et aux assistant·e·s santé au travail de savoir réaliser et interpréter des mesures d'ambiance lumineuse aux postes de travail.

objectifs

- Connaître les principales notions fondamentales sur l'éclairage
- Maîtriser les principes et l'utilisation des luxmètres, des luminancemètres
- Savoir réaliser des mesures aux postes
- Savoir analyser les résultats et les rendre sous forme de rapport

public

Infirmier·ère de santé au travail, conseiller·ère de prévention/assistant·e· santé-travail, technicien·ne

prérequis

Exercer en santé-travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes
- Utilisation des appareils (si mise à disposition)
 - Délivrance consignes sous forme de modes opératoires, protocoles, démarche en entreprise pour les mesures, débriefing suite mesures

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Notions fondamentales sur l'éclairage
 - Caractéristiques physiques
 - Type d'éclairage
 - Incidences
 - Pathologies
 - Réglementation
- Découverte et utilisation d'un appareil pour réalisation de mesures en entreprise (si mise à disposition d'appareil)
- Restitution : formalisation
- Objectifs et limites de ce type de mesures
- Cas concrets

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
12>13/04/2027

Intervenant
Gérard AUQUE
Préventeur Hygiène Sécurité

métrologie du bruit

Destinée aux infirmier·ère·s de santé au travail et aux assistant·e·s santé au travail, cette formation de 2 jours permet d'acquérir les fondamentaux de la métrologie du bruit.

Coût **900 €**

objectifs

- Connaître les notions fondamentales autour du bruit (physique, sources, caractéristiques, impacts, réglementation)
- Maîtriser l'utilisation des appareils de mesure
- Savoir utiliser certains logiciels de transfert et d'analyse des données
- Connaître les différentes métrologies du bruit
- Savoir réaliser des enregistrements sur opérateurs aux postes en tenant compte de leur réalité de travail
- Savoir analyser les résultats et les rendre sous forme d'un rapport

public

Infirmier·ère de santé au travail, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail, technicien·ne

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes
- Utilisation des appareils (Wed...) et logiciels (dBwed etc)
 - Délivrance consignes sous forme de modes opératoires et protocoles, démarche en entreprise pour les mesures, débriefing suite mesures

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Notions fondamentales sur le bruit
 - Caractéristiques physiques
 - Comportement du bruit
 - Incidences, pathologies, reconnaissance
 - Réglementation
- Métrologie du bruit
 - Apprentissage des appareils, prise en main
 - Différentes métrologies
 - Argumentaire (si appareil)
- Préparation à la réalisation des mesures en entreprises
 - Problématiques identifiées
 - Postes de travail concernés
 - Démarche à mettre en œuvre
 - Répartition des tâches
- Obtention et analyse des résultats
 - Sortie des graphiques
 - Analyse et interprétation des résultats via logiciels
 - Association activités et mesures
 - Identification sources d'erreurs
- Analyse de la pratique
 - Difficultés pouvant être rencontrées
 - Questionnement

positionnement infirmier santé travail et place de la métrologie dans une démarche de prévention

Cette formation de 3 jours permet aux infirmier·ère·s de santé au travail de clarifier et renforcer leur positionnement professionnel tout en intégrant la métrologie dans leurs pratiques préventives. Elle propose une approche méthodologique structurée pour construire un diagnostic santé-travail efficace, combinant l'expertise clinique et l'évaluation des ambiances physiques (bruit, lumière, vibrations).

Durée
3 jours / 21 heures

Dates
01/06, 02/06 et 07/06/2027

Intervenant
Clément TEFFRI
IPRP Ergonome

Coût **1 000 €**

objectifs

- Travailler le positionnement métier
- Donner un apport méthodologique et des éléments de repères aux IST
- Savoir construire un diagnostic santé-travail

public

Infirmier·ère de santé au travail

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- La méthode pédagogique mise en œuvre sera active et composée de temps d'apprentissages, d'échanges et d'exercices pratiques

évaluation

- Recueil des besoins et attentes avant la formation
- QCM avant et après la formation pour évaluer la progression
- L'appréciation du déroulement du stage se fera par un auto-questionnaire

programme

- Présentation de l'ergonomie
- Le management de la sécurité : les 9 principes de prévention
- Construire une démarche en santé / travail : besoins de santé + besoins de prévention
- Le métier d'IST :
 - Suivi de santé / constat clinique
 - L'approche dans le cadre de l'évaluation des risques et de la fiche d'entreprise
 - L'étude de poste et l'analyse de l'activité
 - La posture professionnelle : comment répondre à une demande d'entreprise ?
 - Comment amener l'entreprise à réfléchir
- Les ambiances physiques et la métrologie :
 - Le bruit : définition, caractéristiques, grandeurs physiques, impacts sur la santé
 - Lumière : définition, caractéristiques, impacts sur la santé
 - Vibrations : définition, caractéristiques, impacts sur la santé
 - Exemple de métrologie bruit
 - Exercice
- Pistes de prévention : de l'identification vers le plan d'actions

prévention des RPS de terrain : détecter, évaluer et intégrer dans le DUERP & la FE

Rendre le conseiller autonome dans l'animation quotidienne de la prévention des RPS et la mise à jour du DUERP et de la FE. L'approche est opérationnelle, pragmatique et basée sur des outils de terrain ainsi que sur la détection précoce.

Durée
2 jours (formation, présentiel) + 1 jour (suivi de formation à M+3, distanciel) / 21 heures

Dates
02/02, 03/02 et 29/04/2027

Intervenant·e
Thomas CORNIL
IPRP Ergonome

Coût 1 000 €

objectifs

- Distinguer le stress chronique, le burn-out, les conflits et le harcèlement sur le terrain.
- Associer une situation de travail dégradée à l'un des 6 facteurs de risques du rapport Gollac.
- Utiliser les grilles d'évaluation de l'INRS (outil ED 6349) pour coter les RPS.
- Intégrer les données RPS de manière formalisée dans la FE et le DUERP
- Déclencher le circuit d'alerte interne face à un signal faible ou une situation individuelle critique.

public

Conseiller de Prévention, animateur HSE, coordonnateur sécurité en entreprise, préventeur en SPST

prérequis

Maîtriser la méthodologie générale d'évaluation des risques (FE/DUERP).

méthode pédagogique

- Formation présentielle (+ une journée en distanciel)
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Études de cas et ateliers pratiques

évaluation

- Évaluation des connaissances par QCM et présentation de la mise en place d'une démarche de prévention des RPS
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Distinguer les notions de risques, contraintes et ressources psychosociales et leurs conséquences
- Quels apports du TCP au sein de l'équipe santé-travail dans la prévention des RPS ?
- Passer de la demande du médecin du travail (tertiaire / secondaire) à une analyse primaire en repérant les facteurs de risques à l'origine des RPS
- Les outils méthodologiques de l'intervenant au service de la démarche de prévention des RPS
- Comment intégrer les RPS dans la Fiche d'Entreprise ?
- Construire un pré-diagnostic et assurer la continuité avec l'équipe santé-travail
- Les limites du conseiller en prévention dans l'intervention

risques chimiques : comment repérer les produits dangereux et acquérir des compétences sur le terrain

L'exposition aux produits chimiques représente un risque majeur en milieu professionnel, nécessitant une expertise actualisée face à l'évolution constante de la réglementation. Cette formation de 2 jours vous permettra de maîtriser le repérage des dangers chimiques, l'analyse des fiches de données de sécurité et les outils de conseil pour accompagner efficacement les entreprises dans leurs démarches de prévention.

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
21>22/01/2027

Intervenante
Anne-Sophie BONNET
Intervenante en toxicologie industrielle

Coût **900 €**

objectifs

- Savoir exploiter les bonnes sources d'information
- Savoir repérer les produits chimiques dangereux (ACD, CMR)
- Savoir lire une fiche de données de sécurité
- Suivre l'évolution de la classification des produits chimiques (GHS)

public

Médecin du travail, infirmier-ère de santé au travail

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Analyse des pratiques actuelles
- Apports théoriques, échanges, discussions
- Analyse de cas pratiques.

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

jour 1

- Définitions
 - Substances chimiques / mélanges / agents chimiques dangereux / n°CAS...
- L'étiquetage
 - Règles de classification, d'étiquetage et d'emballage (notamment le règlement CLP)
 - Les diverses classes de dangers (CMR, CIRC, NOTA P, etc.)
 - Les pictogrammes
 - Mentions de dangers, etc.
- Les différents décrets en prévention des risques chimiques
 - Évaluation, DUERP, décrets CMR, risques chimiques...
- Fiche de données de sécurité (FDS)
 - Les obligations de l'employeur
 - Les informations qui doivent y figurer
 - Les points essentiels à analyser
 - L'utilité de les détenir
 - Exercices, exemples de FDS
 - Démarche de prévention

jour 2

- Prévention EPI
 - Gants et masques au regard des produits utilisés / rencontrés
 - Conseils pour les utiliser efficacement et les entretenir
- Matériels de mesures atmosphériques
 - Présentation d'appareils de mesure (mesure directe, indirecte, profils d'exposition...)
 - Exemples de types d'études réalisables avec une équipe pluridisciplinaire.
 - Mises en situation.
- Guides pratiques
 - Chercher les informations nécessaires pour faire une étude toxicologique
 - Liste des CMR, des VLEP (réglementaires contraignantes et indicatives, recommandées), les types de gants et de masques, sites Internet...
 - Références de certains ouvrages essentiels pour travailler en toxicologie
 - Informations diverses

risques psychosociaux : conseiller et accompagner les entreprises

Outiller des experts pour conseiller et accompagner les entreprises dans l'évaluation et la gestion des RPS. L'accent est mis sur la posture de consultant, la maîtrise des outils de diagnostic réglementaires et les méthodologies d'intervention de second niveau.

Durée
**2 jours (formation)
+ 1 jour (suivi de
formation à M+3) /
21 heures**

Dates
10/03, 11/03 et 01/06/2027

Intervenant·e
Thomas CORNIL
IPRP Ergonome

Coût **1 000 €**

objectifs

- Cadrer une demande d'intervention RPS avec la direction d'une entreprise et ses représentants du personnel.
- Sélectionner les indicateurs socio-organisationnels pertinents pour dresser un pré-diagnostic.
- Conduire des entretiens individuels et collectifs selon une méthodologie rigoureuse d'analyse du travail.
- Restituer les résultats du diagnostic RPS de manière neutre en évitant la recherche de coupables.
- Co-construire un plan d'action axé majoritairement sur la prévention primaire (organisation du travail).

public

Intervenant en Prévention des Risques professionnels

prérequis

Être enregistré en tant qu'IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) auprès de la DRIETS/DEETS.

OU Justifier d'une pratique d'au moins 2 ans dans l'accompagnement des entreprises sur les risques professionnels.

Posséder les connaissances et compétences dans la conduite d'une démarche de prévention des risques professionnels

méthode pédagogique

- Présentiel uniquement
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Études de cas et ateliers pratiques

évaluation

- Évaluation des connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation à travers des exercices, études de cas et mises en situations
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Distinguer les notions de risques, contraintes et ressources psychosociales et leurs conséquences
- Construire une démarche de prévention : préparer l'intervention
- Les outils méthodologiques au service de la démarche de prévention des RPS
- Croiser les points de vue et intégrer le dialogue social pour intervenir dans les contextes complexes
- Quels apports et positionnement de l'IPRP au sein de l'équipe santé-travail ?
- Remonter de la prévention tertiaire à la prévention primaire pour se positionner en tant que transformateur du travail
- Les limites de l'IPRP dans l'intervention

risques psychosociaux et santé mentale : comment conduire un entretien individuel de repérage

De la détection des signaux faibles à l'orientation adaptée, cette formation proposée en 2 ou 3 jours selon le public vous dotera des outils clés pour agir et prévenir efficacement la souffrance au travail.

Durée
2 ou 3 jours / 14 ou 21 heures

Dates
01>03/02/2027

Intervenante
Dr Alessia CIASCHETTI
Médecin du travail

Coût **M1 : 900 €**
M1+M2 : 1 000 €

objectifs

Module 1 :

- Repérer les éléments clés lors de l'entretien individuel en cas de RPS
- Appliquer une grille d'analyse
- Faire une restitution immédiate au ou à la salarié-e
- Savoir quand orienter et vers qui
- Évaluer la suite à donner grâce à un algorithme décisionnel

Module 2 :

- Lors de la VIP: de la plainte aux signes et symptômes
 - Évaluer le retentissement sur la santé
 - orienter, préconiser, alerter, avec une échelle de gravité pour conclure

public

Module 1 : infirmier-ère-s de santé au travail, assistant-e-s de santé au travail, managers, RH

Module 2 : infirmier-ère-s de santé au travail ayant suivi le module 1

prérequis

Connaître les bases des RPS

Mener des entretiens avec des salarié-e-s susceptibles d'être exposé-e-s aux RPS dans le cadre de l'activité professionnelle

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Retours d'expériences et partage d'une étude menée par la formatrice
- Études de cas proposées en amont par les stagiaires
- Ateliers pratiques sur le langage corporel
- Mises en situation, jeux de rôles

évaluation

- Vérification des acquis par des mises en situation
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

module 1 (2 jours)

1. L'entretien

- Poser un cadre clair et sécurisant
- Construire une relation d'alliance
- Repérer les éléments subjectifs et objectifs
- Identifier les facteurs de risque et de protection
- Proposition d'une grille d'analyse inspirée du modèle de Karasek, du rapport Gollac et de la balance de Siegrist

2. initiation à la lecture du langage corporel

- Les piliers du non-verbal
- Les éléments clés du paraverbal
- Les différents types de postures corporelles et relationnelles
- Intégrer ces éléments à l'entretien

3. bilan final

- Identifier la situation de RPS spécifique
- Évaluer le niveau de gravité
- La restitution immédiate au ou à la salarié-e : éléments de langage
- La restitution (pour les IDE) ou l'alerte (pour les managers et RH) au médecin du travail
- Orienter : vers qui ? avec quelle urgence ? Proposition d'un algorithme décisionnel
- Sensibilisations, préconisations, alertes
- Obtenir l'adhésion au parcours de prévention

module 2 (IST uniquement) (1jour)

la clinique de la souffrance au travail

- Écouter « ce qui pose problème »
- Détecter le retentissement de la souffrance au travail
- Repérer les signes somatiques, cognitifs, émotionnels, comportementaux
- Investiguer l'impact sur le travail et la vie quotidienne
- Les questions clés
- Évaluer l'évolution et le niveau via une échelle de gravité
- Inscrire la situation professionnelle dans le contexte général de vie
- Dresser un état des lieux global de la santé physique et mentale du ou de la salarié-e
- Identifier les ressources et les axes prioritaires d'intervention

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
23>24/09/2027

Intervenante
Christine DESSENNE
Consultante en addictologie

Coût **900 €**

savoir animer des séances de prévention des risques liés aux addictions

Animer des séances d'information et de sensibilisation sur les conduites addictives suppose à la fois de maîtriser un contenu évolutif, mais aussi de savoir faire face aux interrogations, aux représentations voire aux tabous que ces sujets soulèvent au sein des entreprises. Cette formation pratique vous apportera les notions, données « trucs et astuces » et retours d'expérience utiles pour réaliser ce type d'intervention.

objectifs

- Consolider les connaissances en addictologie
- Savoir élaborer puis transmettre des messages de prévention des risques liés aux addictions auprès des salarié-e-s

public

Infirmier-ère de santé au travail, conseiller-ère de prévention/assistant-e santé-travail, animateur-trice prévention/sécurité

prérequis

Exercer en santé au travail et posséder des connaissances de base en addictologie

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Apport d'éléments théoriques
- Analyse des pratiques actuelles
- Conception d'un diaporama
- Utilisation du simulateur d'alcoolémie

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Les addictions sans produits, NTIC, jeu pathologique, dépenses compulsives, conduites ordaliques etc.
- Épidémiologie, données statistiques
- Les produits, leurs effets, les différents modes d'usage
- Les risques induits : de l'usage occasionnel jusqu'aux risques de dépendance
- Les conséquences sur la vigilance, la santé, la sécurité et la conduite de véhicules
- Les risques juridiques et financiers, responsabilité pénale individuelle pour les salarié-e-s
- Éléments neurophysiologiques pour comprendre les mécanismes de la dépendance
- Informations de base sur le soin et les lieux de soins spécialisés où on peut demander de l'aide ou simplement faire le point sur ses consommations
- Les questions les plus communément posées lors des réunions d'information
- Les pièges à éviter
- Exploration des appréhensions des intervenant-e-s concernant cette mission
- Faire passer un message de prévention positif, non moraliste
- Organiser les séances de prévention (introduction, invitation, constitution des groupes)
- Un outil pour le travail de prévention : le simulateur d'alcoolémie, un support aux échanges

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
11>12/03/2027

Intervenante
Dr Virginie DIEU
Médecin du travail

Coût **900 €**

toxicologie professionnelle : que faut-il savoir sur les risques actuels et à venir ?

Perturbateurs endocriniens, nanoparticules, fibres minérales... Les données en toxicologie professionnelle évoluent rapidement et soulignent avec force la nécessité d'accompagner les entreprises sur de nouveaux risques. En 2 journées, mettez à jour vos connaissances sur le sujet.

objectifs

- Actualiser ses connaissances en toxicologie et cancérologie
- Appréhender les nouveaux risques en toxicologie

public

Médecin du travail, médecin de prévention, IPRP

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes

matériel requis

Se munir d'un PC portable pour suivre la formation

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Sources d'informations en toxicologie
- Actualités européennes et internationales sur certaines substances chimiques
- Les fibres minérales artificielles et leurs risques pour la santé
- Les perturbateurs endocriniens
- Le monde des nanos

Durée
1 jour / 7 heures

Dates
25/05/2027

Intervenante
Audrey CIESLAWSKI
Diététicienne

Coût **600 €**

travail en horaires décalés : alimentation et sommeil

Le travail en horaires décalés peut sensiblement impacter la qualité et l'équilibre de vie des salarié-e-s. Cette formation concrète apporte aux professionnel-le-s des SPST les éléments essentiels pour intervenir efficacement sur ces problématiques, en individuel comme en collectif.

objectifs

- Apporter des connaissances sur la nutrition et le sommeil
- Donner des repères pour mieux informer les salarié-e-s travaillant en horaires décalés

public

Infirmier-ère de santé au travail, autre membre d'une équipe pluridisciplinaire

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative s'appuyant sur les expériences des stagiaires
- Échanges à partir des exemples et questionnements des participant-e-s
- Apports théoriques

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage fait par auto-questionnaire

programme

1ère partie

NUTRITION

- Les bases de l'équilibre alimentaire
- Les différentes familles d'aliments (rôle, apports journaliers recommandés)
- L'équilibre de l'assiette (repas principaux)
- La collation (adaptée aux contraintes horaires)
- Les conseils adaptés aux postes
- L'activité physique

2ème partie

SOMMEIL

- Les mécanismes du sommeil
- Les besoins et les rythmes
- Le sommeil et la vigilance
- Conseils et recommandations





surveillance de l'état de santé

Parmi nos offres,
vous ne trouvez pas
la formation qui correspond
à vos attentes ?

Contactez-nous pour
développer un programme
de formation en adéquation
avec vos besoins

03 28 55 06 39
formationcontinue@istnf.fr

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
11>12/03/2027

Intervenant·e·s
Véronique BACLE
Caroline FRANÇOIS
Infirmières de santé au travail

Coût **900 €**

délégation : quelles évolutions pour la pratique infirmière ?

L'élargissement, par la réforme 2021-2022 de la santé au travail, des possibilités de délégation aux infirmier·ère·s de santé au travail s'accompagne de nombreux questionnements chez ces derniers : quels nouveaux rôle(s) et champ de compétence ? À quelles conditions ? Quels enjeux pour la profession ? Cette formation de 2 jours a été conçue pour les aider à définir de nouveaux repères pratiques et professionnels.

objectifs

- Maîtriser l'environnement juridique de l'exercice infirmier
- Savoir définir et analyser ses missions, ses responsabilités et son positionnement professionnel infirmier
- Savoir mener les entretiens infirmiers au regard de la nouvelle réglementation

public

Infirmier·ère de santé au travail

prérequis

Posséder 2 ans d'expérience et réaliser des VIP

méthode pédagogique

- Apports théoriques, pédagogie active et personnalisée s'appuyant sur l'expérience des stagiaires
- Analyse de situations concrètes

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Loi du 02 août 2021 : principales évolutions pour les SPST et l'équipe pluridisciplinaire :
- Réorganisation des SPST
- Fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire
- Impact sur le cadre d'intervention de l'infirmier·ère de santé au travail :
- Champ de compétence : rôle propre et rôle prescrit
- Décret de délégation du 26 avril 2022
- Responsabilités de l'IST dans le cadre de son exercice professionnel
- Suivi santé-travail des salariés :
- Les nouvelles visites :
- Le suivi individuel adapté
- La visite de pré-reprise
- La visite de reprise
- Les visites à la demande de l'employeur, du ou de la travailleur·euse ou du médecin du travail
- Les examens complémentaires
- Zoom sur la visite de mi-carrière et de fin de carrière
- Les protocoles
- Les actions en milieu de travail
- Entretien infirmier en santé-travail : approche clinique
- La clinique = fondement de la pratique infirmière
- Les compétences cliniques et leurs mises en pratique en santé au travail
- Observation clinique infirmier : intérêts et limites
- Évaluer une situation clinique
- Analyse de cas et échanges de pratiques
- À partir de cas pratiques, exercices de mise en pratique des principes, outils et savoir-faire étudiés lors de la formation

Durée
1 jour / 7 heures

Dates
23/09/2027

Intervenant·e·s
Véronique BACLE
Caroline FRANSOIS
Infirmières de santé au travail

Coût 600 €

délégation infirmière : échanges de pratiques

Cette journée d'échanges de pratiques s'adresse aux infirmier·ère·s de santé au travail ayant suivi la formation sur les délégations et expérimenté ces nouvelles pratiques. Elle permet d'approfondir leur expertise par l'analyse collective de situations concrètes, favorisant une montée en compétences par le retour d'expérience partagé.

objectifs

- Savoir définir et analyser ses missions, ses responsabilités et son positionnement professionnel infirmier
- Savoir prendre du recul et s'ouvrir sur sa pratique et celles des pairs
- Partager ses questions, doutes, certitudes, représentations et réussite vis-à-vis de sa pratique

public

Infirmier·ère de santé au travail

prérequis

Avoir suivi la formation « délégations : quelles évolutions pour la pratique infirmière ? »

méthode pédagogique

- Apports théoriques, pédagogie active et personnalisée s'appuyant sur l'expérience des stagiaires
- Analyse de situations concrètes

évaluation

- La vérification des acquis sera effectuée par le biais d'un exercice pratique
- L'appréciation du déroulement du stage se fera par un auto-questionnaire.

programme

rappels

- Les principales évolutions liées à la loi du 2 août 2021
- Le cadre d'intervention de l'infirmier·ère santé-travail et ses responsabilités
- Les visites déléguables
- Analyse de cas et échanges de pratiques :
- À partir de situations apportées par les stagiaires : échanges sur les mises en pratique des principes,
- les outils et les savoir-faire.

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
21>22/10/2027

Intervenant-e
Benoît SAMAIN
Médecin du Travail

Coût **900 €**

examens complémentaires

Cette formation de 2 jours permet aux professionnel-le-s des SPST de maîtriser les examens complémentaires essentiels en santé au travail. Elle combine théorie (anatomie, physiologie, pathologie) et pratique (réalisation, contrôle qualité, interprétation) pour acquérir les compétences nécessaires à l'exploitation de ces tests en lien avec les expositions professionnelles.

objectifs

- Maîtriser la réalisation pratique des examens complémentaires (tests visuels, audiométrie, spirométrie, analyses urinaires) selon les protocoles de qualité.
- Interpréter avec précision les résultats d'examens et établir des liens pertinents avec les expositions professionnelles et les exigences des postes de travail.
- Adapter le choix et la conduite des examens complémentaires en fonction des pathologies détectées et des contraintes du milieu professionnel.

public

Infirmier-ère de santé au travail, conseiller-ère de prévention/assistant-e santé-travail, secrétaires médicales

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes vécues par les stagiaires
- Diffusion d'un support papier (chargement sur clé USB possible à la demande)

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

la vision et les tests visuels (7h)

- Connaître les mécanismes de la vision, les étiologies de ses anomalies et de sa pathologie courante, professionnelle ou non, afin de comprendre les règles d'une bonne pratique des tests visuels.
- Savoir interpréter les tests et les réaliser en adéquation avec le poste de travail.
- Anatomie et Physiologie de l'œil
- Amétropies (myopie, hypermétropie, astigmatisme et presbytie)
- Dyschromatopsie (daltonisme)
- Pathologies ophtalmologiques les plus fréquentes : amblyopie, cataracte, glaucome, dégénérescence maculaire, rétinopathie diabétique
- Conduite et Vision
- Tests d'exploration de la fonction visuelle
- Dépistage en santé au travail : mode opératoire, contrôle qualité, interprétation et indications
- Travail sur écran
- Les Rayonnements
- Mise en pratique sur appareil de démonstration

l'audition et l'examen audiométrique (2,5h)

- Connaître les mécanismes de l'audition, les étiologies de sa pathologie courante, professionnelle ou non, afin de comprendre les règles d'une bonne pratique de l'audiométrie.
- Savoir analyser les tests audiométriques et adopter une conduite à tenir adaptée aux résultats.
- Anatomie et Physiologie de l'appareil auditif
- Les ondes, les sons, le bruit
- L'audiométrie : mode opératoire, pratique, interprétation et indications
- Les hypoacusies selon le type de surdité (Transmission ou Perception)
- Les pathologies professionnelles (surdité professionnelle, choc acoustique, barotraumatisme...)
- Mise en pratique sur appareil de démonstration

la pratique de la spirométrie (2,5h)

- Connaître les règles d'une bonne pratique de la spirométrie, l'interprétation des résultats et l'intérêt de ses indications en médecine du travail.
- Anatomie et Physiologie de l'appareil respiratoire
- Principes de bases et paramètres détectables
- Mode opératoire et contrôle qualité de la spirométrie
- Interprétation de la spirométrie (Syndrome Obstructif - Syndrome Restrictif)
- Indications de la spirométrie
- Pathologies décelables par la spirométrie
- Mise en pratique sur appareil de démonstration

les tests urinaires (1h) · Cas cliniques (1h)

- Connaître les règles d'une bonne pratique de l'analyse d'urine et la signification des différents paramètres d'une bandelette urinaire afin d'en comprendre l'intérêt diagnostique.
- Anatomie et Physiologie de l'appareil urinaire
- Analyse d'urine par bandelette et lecteur : principes de base, paramètres détectables, contrôle qualité
- Pathologies décelables avec les différents paramètres analysés
- Dépistage urinaire antidrogue : contraintes réglementaires et de réalisation
- Cas cliniques interactifs permettant de valider les acquis de la formation.

Durée
1 jour / 7 heures

Dates
Nous consulter

Intervenant·e
Marie Christine LIMAME
Infirmière enseignante en santé travail,
Membre du RIEEST

le curriculum laboris et traçabilité des expositions professionnelles

Les infirmier·ère·s de santé au travail sont de plus en plus sollicité·e·s par les médecins du travail pour participer à la reconstitution des parcours professionnels des salarié·e·s et aider à la mise en place d'un suivi adapté. La réalisation d'un curriculum laboris nécessite cependant des pratiques et des méthodes que cette formation d'une journée vous permettra d'acquérir.

Coût 550 €

objectifs

- Connaître les enjeux du curriculum laboris tant pour le ou la salarié·e que pour le service de prévention et de santé au travail
- Maîtriser la méthodologie pour reconstituer le parcours professionnel d'un·e salarié·e
- Savoir mettre en œuvre une démarche de traçabilité des expositions professionnelles

public

Infirmier·ère de santé au travail

prérequis

Être amené·e à établir des curriculum laboris

méthode pédagogique

- Apports théoriques, pédagogie active et personnalisée, s'appuyant sur l'expérience des stagiaires
- Analyses de cas concrets, exercices individuels, de groupe

évaluation

- Vérification des acquis par le biais d'un QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

méthodologie de reconstitution de parcours professionnel

- Définition du curriculum laboris
- Prescription : Visite d'information et de prévention initiale, démarche de reconnaissance de maladie professionnelle, mise en place d'un suivi post exposition, enquête de la sécurité sociale
- Recueil des données en entretien
- Analyse des informations : staff médical, équipe pluridisciplinaire
- Approche par les risques professionnels et/ou approche clinique infirmière
- Attendus : adaptés à la prescription et aux objectifs (analyse de la demande)
- Outils de recueil des données (trame d'entretien, maquette à compléter, logiciel métier)
- Transmissions écrites : à l'intéressé, au prescripteur, dans le DMST
- Points forts et difficultés, points de vigilance
- Effets pour le ou la salarié·e et l'équipe médicale en santé au travail
- Présentations de curriculum laboris et mises en situation

traçabilité des expositions professionnelles

- Historique de la médecine du travail et de la santé au travail au regard des maladies professionnelles
- Cadre réglementaire : rôle de l'employeur, des professionnel·le·s de santé au travail, des CSE/ CSSCT
- Missions du SST : veille sanitaire et alerte précoce, contribution à la prévention des maladies professionnelles, rôle de conseil auprès des employeurs et des salarié·e·s
- Le DMST informatisé : logiciel métier
- Documents de référence : le DMST, la fiche d'entreprise, le DUERP, les PV des CSE/ CSSCT
- Sources et ressources : service communication, centre de documentation, la presse, les médias, etc.
- Le risque chimique : un risque professionnel complexe à connaître et à historiser
- Points forts et difficultés, points de vigilance

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
21>22/09/2027

Intervenant-e
Dr Isabelle THOMINET
Médecin du travail

le suivi santé-travail dans la fonction publique

S'adressant aux médecins du travail et aux infirmier·ère·s de santé au travail suivant des agent·e·s d'une ou de plusieurs fonction(s) publique(s), cette formation sera l'occasion pour eux d'adapter leurs pratiques de suivi de santé et de maintien en emploi aux spécificités de ce secteur.

Coût 900 €

objectifs

- Mieux connaître l'environnement et le cadre juridique de la santé-travail dans la fonction publique
- Renforcer les connaissances et les compétences des membres de l'équipe pluri dans le suivi santé-travail des agents de la fonction publique
- Acquérir des outils et repères pour réaliser le suivi des agents de la fonction publique

public

Médecin du travail, infirmier·ère de santé au travail

prérequis

Suivre des agents de la fonction publique

méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes
- Remise d'un livret pédagogique

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Un contexte réglementaire complexe avec différents statuts pour les agents publics
- Les missions spécifiques du médecin du travail et du médecin agréé selon les trois fonctions publiques FP
- Aptitude/ Compatibilité au poste de travail. Inaptitude/ Incompatibilité au poste de travail. Aptitude / Inaptitude aux fonctions
- Les différents documents et supports à utiliser : FE, DUERP, fiches de visite médicale, rapports médicaux spécifiques (AT, MP, saisine du CM à la demande de l'Employeur, rapport au CM pour dossier de retraite pour invalidité, dossiers FIPHFP, ...)
- Place de l'équipe pluridisciplinaire et prévention en santé au travail
- Inspection du travail dans la fonction publique FP : qui ? quelles compétences ? comment alerter ?
- Place et rôle du conseil médical CM en formation plénière et formation restreinte
- Les différents types de congés maladie dans la fonction publique : CMO, CLM, CLD, CGM, DORS, CITIS
- Organisation de l'ATI, de l'AIT, du TPT
- Rôle du médecin du travail dans le retour et le maintien en emploi (exemple de la PPR), les reclassements et quid du jugement entre aménagements et reclassements

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
11>12/03/2027

Intervenant-e
Jenny VACAS
Consultante en relations humaines

relation d'aide et conduite d'entretien avec les salarié·e·s en difficulté

Les infirmier·ère·s de santé au travail sont de plus en plus confronté·e·s à des salarié·e·s en souffrance ou en difficulté. Il convient d'accueillir et d'accompagner leur parole avant de les orienter vers des professionnel·le·s spécialisé·e·s. Cette formation propose les outils et techniques d'entretien nécessaires à cette mission délicate.

Coût **900 €**

objectifs

- Être capable d'accueillir un·e salarié·e en souffrance
- Conduire un entretien d'aide adapté à la situation du ou de la salarié·e (RPS, traumatisme, deuil...)
- Identifier les défenses psychologiques pour conserver son énergie et son efficacité face aux difficultés des salarié·e·s
- Analyser son positionnement et sa pratique au regard des événements quotidiens (réflexion, distanciation...)
- Acquérir les savoir-faire et savoir-être nécessaires

public

Infirmier·ère de santé au travail

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Pédagogie active s'appuyant sur l'expérience et les besoins de formation des stagiaires
- Utilisation de l'Analyse Transactionnelle, Programmation Neurolinguistique, Gestalt, Gordon

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Rappels sur la conduite d'entretien :
- Savoir (re)donner le sens de l'entretien par l'IST au salarié
- Connaître les attitudes et les différents types d'entretien en santé travail
- Les techniques de l'entretien
- Le débriefing avec le médecin du travail
- Les outils de l'entretien :
- L'écoute
- Le questionnement circulaire
- L'empathie et les autres attitudes adaptées :
- Avoir des outils de communication adaptés
- Savoir pratiquer l'écoute empathique
- L'accueil lors de l'entretien :
- Les attitudes et les enjeux lors de l'entretien d'embauche
- Importance et enjeux de la communication lors d'un entretien
- Savoir mettre à l'aise
- Utiliser le questionnement comme un outil et non comme un interrogatoire
- Savoir aménager son espace
- La communication dans l'entretien :
- Pratiquer une communication de qualité
- Éviter les difficultés de la communication
- Comment gérer les situations délicates :
- Savoir mettre fin à l'entretien
- Être à l'écoute des pleurs
- Faire face à l'agressivité
- L'orientation du ou de la salarié·e :
- Savoir orienter le ou la salarié·e vers des professionnel·le·s ou des entités spécialisées

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
04>05/02/2027

Intervenant·e·s
Joëlle MILLIEZ

Infirmières de santé au travail

Coût 900 €

risques et pathologies professionnelles : quelle prévention ?

S'adressant aux infirmier·ère·s de santé au travail débutant·e·s ou souhaitant une mise à niveau, cette formation s'organise autour de 3 fondamentaux de l'exercice infirmier en santé au travail : le cadre juridique de la prévention, les principaux risques et pathologies d'origine professionnelle ainsi que le positionnement au sein d'un service et d'une équipe de santé au travail.

objectifs

- Connaître les principales dispositions du cadre juridique encadrant les risques et pathologies professionnelles
- Maîtriser les notions de base sur les risques et les pathologies professionnelles en lien avec le travail pour mieux orienter l'entretien infirmier
- Situer le rôle et le positionnement de l'infirmier·ère en santé au travail

public

Infirmier·ère de santé au travail

prérequis

Débuter en santé au travail ou souhaiter une remise à niveau sur le sujet

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes apportées par les participants

évaluation

- Vérification des acquis par le biais de quiz avant/après
- Appréciation du stage par un auto-questionnaire

programme

- Définitions
- Cadre législatif et réglementaire
- Les principaux risques et les pathologies associées
- Risques physiques
- Risques chimiques
- Risques biologiques
- Risques organisationnels
- Risques émergents
- Rôle et positionnement de l'infirmier·ère au sein du service de prévention et de santé au travail

suivi médical des travailleur·euse·s exposé·e·s aux rayonnements ionisants – médecins du travail

Cette formation de 5 jours permet aux médecins du travail d'acquérir les compétences réglementaires pour le suivi médical des travailleur·euse·s exposé·e·s aux rayonnements ionisants (décret n°2023-489, arrêté du 6 août 2024). Elle privilégie l'application pratique avec une journée supplémentaire au-delà du minimum réglementaire pour faciliter l'appropriation des nombreuses données théoriques.

Durée
5 jours / 35 heures

Dates
31/05 > 04/06/2027

Intervenant·e
Dr Elisabeth DEPÉZEVILLE
Médecin du travail, Vice-Présidente de
l'AMTSN

Coût **1 500 €**

objectifs

- Maîtriser les fondamentaux scientifiques, techniques et réglementaires de la radioprotection
- Assurer le suivi individuel renforcé des travailleur·euse·s exposé·e·s
- Interpréter les résultats dosimétriques et les examens complémentaires
- Connaître le fonctionnement du système d'information SISERI
- Gérer les situations d'incident radiologique et expositions accidentelles
- Identifier les conduites à tenir pour appliquer les principes de prévention collective et individuelle

public

Médecin du travail, collaborateur·rice· médecin et interne en médecine du travail (Catégorie 2)

prérequis

Participer ou être appelé·e à participer au suivi de santé des travailleur·euse·s exposé·e·s aux rayonnements ionisants.
Aucune connaissance préalable en radioprotection n'est requise.

méthode pédagogique

- Apports théoriques illustrés par des exemples concrets
- Analyse de situations de travail et retours d'expérience
- Exercices applicatifs

évaluation

- QCM les connaissances techniques et réglementaires
- Étude de cas pratique avec production écrite (analyse de situation médicale)

programme

module 1 · fondamentaux de la radioprotection

- Aspects historiques
- Physique nucléaire : Radioactivité, interactions avec la matière.
- Grandeurs et unités : Activité (Bq), dose absorbée (Gy), dose équivalente et dose efficace (Sv), calculs pratiques.
- Cadre réglementaire : Code du travail, principe ALARA, zonage radiologique et classification des travailleur·euse·s.

module 2 effets biologiques et sanitaires

- Radiobiologie : mécanismes
- Effets déterministes (tissulaires), organisme entier, effets localisés
- Effets scholastiques
- Expositions in-utero
- Notions d'exposition interne

module 3 sources et surveillance médicale

- Sources d'exposition : Secteurs médical, industriel, nucléaire, recherche, aéronautique (cosmique) et radon.
- Suivi Individuel Renforcé (SIR) : évaluation des risques par l'employeur, critères de classement, décision d'aptitude, aménagement de poste.
- Dosimétrie : exposition externe (dosimètres passifs, opérationnels) et interne (anthropogammamétrie, analyses radiotoxicologiques).
- Examens médicaux : Périodicité, examens complémentaires selon expositions et clinique

module 4 : Prévention des expositions et Gestion des Incidents · Séquences transversales

- Prévention : organisation du travail, radioprotection, zonage, Équipements de protection collective et individuelle.
- Gestion des incidents : rôle du médecin du travail, conduites à tenir
- Coordination : relations avec le/la CRP (conseiller·ère en radioprotection), l'employeur, l'ASNR...
- Utilisation du système SISERI
- Rôle spécifique du médecin du travail dans le dispositif de radioprotection
- Temps approfondis d'échanges de pratiques pour la mise en œuvre pratique des enseignements théoriques

suivi médical des travailleur·euse·s exposé·e·s aux rayonnements ionisants – infirmier·ère·s de santé au travail

Cette formation de 3 jours permet aux infirmier·ère·s de santé au travail d'acquérir les compétences pour participer au suivi médical des travailleur·euse·s exposé·e·s aux rayonnements ionisants, sous l'autorité du médecin du travail (décret n°2023-489, arrêté du 6 août 2024). Elle privilégie l'application pratique avec une journée supplémentaire au-delà du minimum réglementaire pour faciliter l'appropriation des données théoriques.

Durée
3 jours / 21 heures

Dates
11>13/10/2027

Intervenant·e
Dr Elisabeth DEPÉZEVILLE
Médecin du travail, Vice-Présidente de
l'AMTSN

Coût **1 000 €**

objectifs

- Acquérir les connaissances de base en physique, réglementation et effets sanitaires de la radioprotection.
- Participer au suivi médical sous délégation, notamment en conduisant les visites intermédiaires pour les travailleur·euse·s de catégorie B.
- Identifier les situations d'alerte nécessitant d'orienter sans délai le ou la travailleur·euse vers le médecin.
- Connaître le fonctionnement du système SISERI
- Savoir informer et conseiller les travailleur·euse·s sur les risques et les mesures de prévention.

public

Infirmier·ère de santé au travail intervenant dans le cadre de protocoles de délégation formalisés (catégorie 1)

prérequis

Infirmier·ère de santé au travail intervenant dans le cadre de protocoles de délégation formalisés (catégorie 1)

méthode pédagogique

- Apports théoriques illustrés par des exemples concrets
- Analyse de situations de travail et retours d'expérience
- Exercices applicatifs

évaluation

- QCM les connaissances techniques et réglementaires
- Étude de cas pratique avec production écrite

programme

module 1

fondamentaux de la radioprotection

- Aspects historiques
- Physique nucléaire : Radioactivité, interactions avec la matière.
- Grandeurs et unités : Activité (Bq), dose absorbée (Gy), dose équivalente et dose efficace (Sv), calculs pratiques.
- Cadre réglementaire : Code du travail, principe ALARA, zonage radiologique et classification des travailleur·euse·s.

module 2

effets sanitaires et sources d'exposition

- Effets sur la santé : effets déterministes (tissulaires) et stochastiques (ex : cancers), effets génétiques possibles
- Facteurs de sensibilité : Grossesse, âge, organes sensibles.
- Sources d'exposition : Panorama des sources par secteur (médical, industrie, nucléaire, radon, etc.).

module 3

dispositif de suivi pour les travailleur·euse·s exposé·e·s

- Surveillance dosimétrique : Règles de port des dosimètres (passifs et opérationnels), lecture et identification des valeurs anormales, conseil des salariés
- Utilisation de SISERI
- Visite intermédiaire (Catégorie B) : Conduite de la visite selon le protocole de délégation médecin-infirmier, recueil d'informations, repérage des situations d'alerte et orientation vers le médecin.
- Information et conseil : Techniques pour expliquer les risques et les mesures de prévention aux travailleur·euse·s.
- Gestion des incidents et accompagnement



prévention de la désinsertion professionnelle

Parmi nos offres,
vous ne trouvez pas
la formation qui correspond
à vos attentes ?

Contactez-nous pour
développer un programme
de formation en adéquation
avec vos besoins

03 28 55 06 39
formationcontinue@istnf.fr

prévention de la désinsertion professionnelle : cadre, acteurs et mesures mobilisables

Renforcée par la loi du 2 août 2021, la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) est devenue une mission centrale des services de prévention et de santé au travail. Cette formation de 2 jours vous permettra de maîtriser le cadre juridique actualisé, d'identifier les acteur·rice·s et dispositifs mobilisables (réseaux Agefiph, assurance maladie...) et de structurer efficacement vos actions de maintien en emploi au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
15>16/03/2027

Intervenant·e
Sandrine DUMAINE
Experte RH en protection sociale

Coût **900 €**

objectifs

- Appréhender les bases législatives et réglementaires ainsi que les enjeux du maintien en emploi (MEE)
- Connaître les partenaires, les aides et les réseaux existants
- Maîtriser le processus de MEE et de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)
- Positionner l'équipe santé travail dans le partenariat interne et externe

public

Tout·e professionnel·le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur·rice médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier·ère de santé au travail, technicien·ne, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail...

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Pédagogie active et participative
- Échanges, discussions et analyse de cas concrets apportés par les participant·e·s

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

cadre du Maintien en Emploi

- Contexte, enjeux, définitions
- Rôle pivot du SPST
- Renforcement de la PDP dans la loi de 2021

les outils du SPST

- Les visites individuelles
- Le rendez-vous de liaison
- L'étude de poste, la fiche d'entreprise
- Le DMST, la traçabilité

cellule pluridisciplinaire de prévention de la désinsertion professionnelle dans le SST

- Rôle
- Missions
- Composition

les acteur·rice·s externes et les mesures mobilisables · Processus de la démarche

- L'assurance maladie (le service médical, le service social Carsat)
- Le médecin traitant / spécialistes
- Les acteur·rice·s du handicap (le Cap emploi, l'Agefiph / Fiphfp)
- Les mesures Agefiph
- Les mesures pendant l'arrêt de travail (essai encadré, CRPE, BC)
- Le temps partiel thérapeutiques / travail léger
- L'invalidité
- Les mesures MDPH : La préorientation, l'orientation en ESRP, les ESAT
- Signalement
- Intervention des acteur·rice·s du maintien en emploi

santé-travail et prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

Ce parcours de 35h est spécialement conçu pour les infirmier·ère·s de santé au travail devant développer leurs compétences en matière de PDP, conformément au décret du 27 décembre 2022. Il propose un panel complet de connaissances pour détecter les salarié·e·s à risque, analyser les situations, mobiliser les dispositifs adaptés et conseiller entreprises et travailleur·euse·s.

Durée
5 jours / 35 heures

Dates
08>12/02/2027

Intervenant·e·s
Aurore DESCHAMPS
Josette HUSSON

Infirmières en santé au travail

Coût **1 500 €**

objectifs

- Appréhender les bases législatives et réglementaires partenaires, les aides et les réseaux existants ainsi que les enjeux du maintien en emploi (MEE)
- Maîtriser le processus de MEE et de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)
- Savoir détecter les salarié·e·s à risque de désinsertion professionnelle
- Acquérir les outils et les méthodes pour accompagner les salarié·e·s et entreprises dans d'une démarche de maintien en emploi

public

Infirmier·ère de santé au travail

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Analyse de situations concrètes apportées par les participants

évaluation

- Vérification des acquis par le biais d'un exercice pratique
- Appréciation de la formation par autoquestionnaire

programme

cadre général de la PDP et du MEE

- Contexte, enjeux, définitions
- Rôle pivot du SPST : prévention, usure professionnelle, aménagement de poste, individuel, collectif
- Le renforcement de la PDP dans la loi de 2021

les outils du SPST

- Les visites individuelles, le rendez-vous de liaison
- L'étude de poste
- La fiche d'entreprise
- Le DMST, la traçabilité, Le signalement collectif
- Les acteur·rice·s externes et les mesures mobilisables
- L'assurance maladie (le service médical, le service social Carsat)
- Le médecin traitant / spécialistes
- Les acteur·rice·s du handicap (Cap emploi, Agefiph / Fiphfp)
- La reconnaissance BOETH (évolutions réglementaires, les bénéficiaires, intérêt)
- Les mesures Agefiph
- Les mesures pendant l'arrêt de travail (essai encadré, CRPE, BC)
- Le temps partiel thérapeutiques/travail léger
- L'invalidité
- Les mesures MDPH : La préorientation, l'orientation en ESRP, les ESAT

la méthodologie de la PDP et du maintien en emploi en SPST

- Le signalement au MT
- Le diagnostic
- La recherche de solution
- La mise en œuvre de solution
- Le rôle du SPST dans l'employabilité au-delà de l'inaptitude
- Exemples concrets de maintien en emploi
- Se coordonner avec les acteur·rice·s externes aux SPST (Partenariats, Signalement / Orientation, les outils, le suivi)

informer et conseiller l'employeur pour la PDP

- Les indicateurs utilisés (évaluation des risques, prévention tertiaire, vieillissement, pénibilité)
- Les conséquences de la DP pour l'entreprise (coûts directs, indirects, perte des compétences)
- Outiller l'entreprise pour l'informer des mesures et obligations (exemples)

la place des IST dans le maintien en emploi

La loi du 2 août 2021 et ses décrets d'application sont venus renforcer la participation des infirmier·ère·s de santé au travail dans les démarches de maintien en emploi. Cette formation de 2 jours a été conçue pour les aider à développer leurs compétences en matière de repérage et d'accompagnement des salarié·e·s à risque de désinsertion professionnelle.

Coût **900 €**

objectifs

- Définir le rôle et champ de compétence des IST dans le maintien en emploi
- Savoir détecter les salarié·e·s à risque de désinsertion professionnelle
- Acquérir les méthodes et outils pour accompagner les salarié·e·s dans une démarche de maintien en emploi

public

Infirmier·ère de santé au travail

prérequis

IST n'exerçant pas dans une cellule pluridisciplinaire de prévention de la désinsertion professionnelle

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Exposés théoriques
- Transmission du support aux participants
- Analyse de situations concrètes - Étude de cas

évaluation

- Vérification des acquis au travers d'une mise en situation
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Rappel : Rôle et champ de compétence des IST dans le maintien en emploi
- Détecter les salarié·e·s à risques de désinsertion pendant les visites d'embauche / SIS intermédiaires / SIR périodiques et certaines visites de reprise déléguables à l'IST
- Comment réaliser une visite de pré-reprise efficace ? Quelles sont celles à orienter rapidement vers le médecin du travail ?
- Exemples de maintien en emploi
- Présentation du process
- Présentation des dispositifs les plus couramment utilisés

maintien en emploi : rôle du référent « maintien en emploi » en appui à l'équipe pluridisciplinaire et/ou du médecin du travail

Cette formation de 2 jours se concentre sur les différentes dimensions de la mission du référent maintien en emploi s'inscrivant, depuis la loi du 2 août 2021, dans le cadre de la cellule pluridisciplinaire de prévention de la désinsertion professionnelle que chaque service de prévention et de santé au travail se doit désormais de constituer.

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
15>16/03/2027

Intervenant·e
Aurore DESCHAMPS
Infirmière santé travail, référente cellule
PDP d'un SPST interentreprises

Coût **900 €**

objectifs

- Savoir définir et mettre en place une démarche de maintien en emploi en appui au médecin du travail
- Disposer des outils nécessaires pour l'activité du référent et du médecin du travail
- Savoir définir et analyser les indicateurs de maintien en emploi
- Savoir mettre en pratique les connaissances acquises

public

Référent·e maintien en emploi (ou futur·e référent·e), membre d'une cellule pluridisciplinaire de PDP, médecin du travail, infirmier·ère de santé au travail, tout·e autre professionnel·le de santé au travail impliqué·e ou intéressé·e

prérequis

Avoir les connaissances de base sur le maintien en emploi ou avoir suivi la formation « Prévention de la désinsertion professionnelle : cadre, acteurs et mesures mobilisables »
Personne souhaitant exercer le rôle de référent maintien en emploi (en appui au médecin du travail)

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes - Études de cas

évaluation

- Vérification des acquis effectuée par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Cellule pluridisciplinaire de prévention de la désinsertion professionnelle dans le SST :
- Rôle
- Missions
- Composition
- Articulation des missions de la Cellule pluridisciplinaire avec les partenaires extérieurs
- CARSAT
- Service médical CPAM
- Cap Emploi
- Les outils pour les référents et le médecin du travail :
- Accords salariés
- Fiche de suivi fiche de liaison
- Élaboration d'une démarche de prise en charge PDP par la Cellule pluridisciplinaire
- Du déclenchement à partir de la demande du médecin du travail à la clôture du dossier
- Étude de cas pratiques
- Les indicateurs de maintien en emploi : lesquels, leurs intérêts, comment les analyser ?

approche spécifique infirmière de l'étude d'un poste de travail lors d'une inaptitude ou à la suite d'une problématique de santé

Le maintien en emploi d'un-e salarié-e rencontrant un problème de santé suppose aujourd'hui une étude adaptée du poste et des conditions de travail. Cette formation permettra aux infirmier-ère-s de santé au travail, de plus en plus amené-e-s à réaliser ce type d'intervention pour le médecin du travail, d'acquérir ou de compléter les compétences attendues en la matière.

Durée
1 jour / 7 heures

Dates
09/04/2027

Intervenant-e-s
Hélène OLIVEIRA

Infirmières de santé au travail

Coût **600 €**

objectifs

- Acquérir les outils et la méthodologie pour effectuer une étude de terrain lors d'une problématique de santé afin de permettre le maintien à l'emploi du ou de la salarié-e
- Acquérir les outils et la méthodologie pour effectuer une étude de poste lors d'une inaptitude

public

Infirmier-ère de santé au travail

prérequis

Exercer en santé au travail et pratiquer des VIP

méthode pédagogique

- Apport d'éléments théoriques
- Analyse des pratiques actuelles
- Conception d'un diaporama
- Utilisation du simulateur d'alcoolémie

matériel requis

Se munir d'un PC portable pour suivre la formation

évaluation

- Vérification des acquis par le biais d'exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Analyser la demande et choisir la méthode appropriée
- Organiser la rencontre de terrain
- Mise en place de la méthodologie choisie
- Formalisation
- Validation par le ou la salarié-e
- Présentation au médecin du travail
- Présentation à l'entreprise dans le respect du secret médical
- Mise en place des préconisations validées par le Médecin du Travail suite à l'étude de poste
- Évaluation

approche spécifique infirmière de l'étude d'un poste de travail à la suite d'une problématique de souffrance au travail

Ce stage adapte les grandes étapes de l'analyse infirmière d'un poste de travail à la problématique spécifique de la souffrance au travail. Celle-ci réclame en effet une approche adaptée du contexte professionnel et social de la personne concernée afin d'envisager, en équipe, les suites à donner.

Durée
1 jour / 7 heures

Dates
17/09/2027

Intervenant·e·s
Hélène OLIVEIRA

Infirmières de santé au travail

Coût **600 €**

objectifs

- Acquérir les outils et la méthodologie pour effectuer une étude de terrain lors d'une problématique de souffrance au travail (risques psycho-sociaux)

public

Infirmier·ère de santé au travail

prérequis

Exercer en santé au travail et pratiquer des VIP

méthode pédagogique

- Apport d'éléments théoriques
- Analyse des pratiques actuelles
- Conception d'un diaporama
- Utilisation du simulateur d'alcoolémie

matériel requis

Se munir d'un PC portable pour suivre la formation

évaluation

- Vérification des acquis par le biais d'exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Analyser la demande et choisir la méthode appropriée
- Organiser la rencontre de terrain
- Mise en place de la méthodologie choisie
- Formalisation
- Validation par le ou la salarié·e
- Présentation au médecin du travail
- Présentation à l'entreprise dans le respect du secret médical

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
01>02/04/2027

Intervenant-e
Jenny VACAS
Consultante en relations humaines

prévention du stress post-traumatique par le biais du defusing / débriefing

Accident grave, violences physiques ou verbales, confrontation à un décès... Les professionnel-le-s de santé au travail peuvent être amené-e-s à recevoir des salarié-e-s ayant fait face à un événement traumatisant. Cette formation de 2 jours enseigne les outils et les approches pour repérer, écouter, orienter et accompagner des salarié-e-s en situation de stress post-traumatique.

Coût **900 €**

objectifs

- Reconnaître les effets du stress post-traumatique
- Savoir mener des entretiens de defusing et de débriefing
- Savoir adopter les comportements et attitudes adapté-e-s aux personnes en situation de stress post-traumatique

public

Médecin du Travail, Infirmier-ère de santé au travail

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Apports théoriques, pédagogie active et personnalisée s'appuyant sur l'expérience des stagiaires
- Analyses de cas concrets, exercices individuels, de groupe, sous-groupes et tests
- Utilisation de l'Analyse Transactionnelle, Programmation Neurolinguistique, Gestalt, Gordon

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

jour 1

Les entretiens de defusing et de débriefing

- Defusing – Débriefing
- Définitions, utilité et différences entre les 2 types d'entretiens
- Qui prendre en charge : victime, témoin ou autre ?
- L'état de stress
- Les différents types d'événements traumatiques
- La réaction immédiate : stress aigu, symptômes physiologiques et psychologiques
- La réaction différée : stress post-traumatique, symptômes et conséquences
- Comprendre les réactions et symptômes de la personne « victime »
- Le defusing
- Le defusing : l'entretien immédiat la première journée
- Fonction du defusing
- L'accueil des personnes en état de choc en individuel ou en collectif, le lieu et le cadre sécurisant pour établir la confiance
- Les comportements et attitudes nécessaires : l'écoute, l'empathie, la compassion
- La décharge émotionnelle
- Le débriefing psychologique
- De la 2e journée jusqu'à un mois environ après l'événement les différentes phases du débriefing psychologique
- Les informations à donner, le débriefing individualisé ou en groupe, la gestion des émotions
- Comprendre le sens de la verbalisation, le savoir-être du médecin du travail ou de l'infirmier-ère
- L'orientation du salarié
- Savoir orienter le salarié vers un professionnel ou une entité spécialisée

jour 2

Mises en situation et analyse de cas concrets

- Acquérir les savoir-faire et savoir-être nécessaires
- Mises en situation afin d'expérimenter le déroulement des 2 types d'entretiens d'aide
- Gérer les difficultés les plus courantes de l'entretien : l'agressivité, la prostration

l'entretien motivationnel : un outil indispensable pour rendre le ou la salarié·e acteur de sa santé

Basé sur l'écoute active et une attitude empathique, l'entretien motivationnel s'appuie sur des principes et des approches pour susciter, comprendre et soutenir un changement de comportement influençant la santé, en renforçant notamment les compétences psychosociales du ou de la salarié·e afin de l'aider à faire des choix éclairés en matière de santé.

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
20>21/05/2027

Intervenant·e
Jenny VACAS
Consultante en Relations Humaines

Coût **900 €**

objectifs

- S'approprier les bases de l'entretien motivationnel pour les intégrer dans sa pratique
- Développer les compétences nécessaires pour accompagner le ou la salarié·e dans son changement de comportement

public

Médecin du travail, infirmier·ère de santé au travail

prérequis

Exercer en santé-travail

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Alternance de théorie et d'ateliers
- Analyse de situations concrètes

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

les bases de l'entretien motivationnel

- Comprendre les principes
- Mettre en pratique les techniques de base de l'entretien motivationnel
- Les questions de la motivation et du changement
- Identifier le discours du changement

intégrer l'entretien motivationnel dans sa pratique

- Construire et soutenir la motivation au changement
- Susciter et renforcer le discours du changement
- Œuvrer avec la résistance
- Les techniques de communication

les outils techniques

- L'empathie
- Les questions ouvertes
- L'écoute réflexive
- Le résumé



réglemen- tation _

Parmi nos offres,
vous ne trouvez pas
la formation qui correspond
à vos attentes ?

Contactez-nous pour
développer un programme
de formation en adéquation
avec vos besoins

03 28 55 06 39
formationcontinue@istnf.fr

droit – santé – travail pour les membres de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail

Durée
2 jours / 11 heures

Dates
12>13/04/2027

Coût

Intervenant·e·s
Camille BAUMANN
Tracy TEINIELLE
Juristes en droit social

Dans un contexte d'évolution constante des dispositions législatives et réglementaires, la maîtrise du cadre juridique constitue un enjeu majeur pour les membres des équipes pluridisciplinaires de santé au travail. Cette formation vise à renforcer les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs missions, à sécuriser les pratiques professionnelles et à favoriser une coopération efficace au service de la prévention et de la santé des travailleurs

Coût 700 €

objectifs

- Familiariser les équipes de SST avec les bases du droit
- Mieux connaître l'environnement juridique dans lequel s'effectue leur travail
- Maîtriser les règles et les modalités gérant leur activité et leur responsabilité
- Mieux connaître l'environnement juridique et les règles de protection sociale
- Maîtriser les règles et les modalités gérant les procédures d'incapacité et leurs conséquences

public

60

Tout·e professionnel·le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur·rice médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier·ère de santé au travail, technicien·ne, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail...

prérequis

Exercer en santé-travail

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes

évaluation

- Vérification des acquis par QCM informatique
- Appréciation du stage par auto-questionnaire informatique

programme

- Le contrat de travail
- Définition du contrat de travail et obligations contractuelles
- respectives
- Typologie des contrats de travail : CDI, CDD, contrat
- intérimaire
- Conclusion du contrat de travail
- Exécution des relations contractuelles : modification
- du contrat de travail ; changement des conditions de
- travail ; suspension du contrat de travail
- Rupture du contrat de travail
- Rôle et obligation des acteur·rice·s de la santé-travail
- Employeur : obligation de sécurité / pouvoir de direction
- et règlement intérieur / responsabilités pénale et civile
- / réparation des AT/MP et la reconnaissance d'une faute
- inexcusable
- SPST, professionnel·le·s de santé et autres membres de
- l'équipe pluridisciplinaire : missions, rôles, et moyens
- d'actions / responsabilités / secret professionnel et DMST
- Les suivis individuels et collectifs en santé au travail
- Le suivi individuel en santé-travail et ses conséquences
- Suivi individuel classique / adapté / renforcé
- Visites de mi et de fin de carrière
- Recommandations

actualités en droit / santé / travail

Durée
1 jour / 7 heures

Dates
20/10/2027

Coût

Intervenant·e·s
Camille BAUMANN
Tracy TEINIELLE
Juristes en droit social

Dans un contexte de réforme et d'évolution rapide de l'environnement juridique de la santé au travail, actualisez vos connaissances à l'occasion d'une journée de mise à niveau. Proposée en présentiel, cette formation peut être organisée à distance (alternance de E-learning et de temps d'échanges et d'approfondissements avec la formatrice).

Coût 600 €

objectifs

- Actualiser ses connaissances sur des éléments clés du droit du travail
- Situer les dernières évolutions législatives et réglementaires
- Décrire le contentieux croissant dans le domaine de la santé-travail
- Appréhender l'évolution jurisprudentielle autour du rôle et des responsabilités des différent·e·s acteur·rice·s

public

61

Tout·e professionnel·le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur·rice médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier·ère de santé au travail, technicien·ne, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail...

prérequis

Disposer des connaissances fondamentales en réglementation santé-travail
Répondre un mois avant la session au questionnaire de positionnement préalablement envoyé

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes apportées par les participant·e·s

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

partie I

loi du 2 août 2021 et ses décrets d'application : quelles sont les principales évolutions en santé, sécurité et conditions de travail ?

- Renforcement de la prévention de la santé au travail en entreprise :
- Évolution du DUERP et des actions de prévention
- Création du passeport de prévention...
- Renforcement de la prévention de la santé au travail dans les Services de Prévention Santé au Travail – SPST :
- Réorganisation des SPST : missions, ensemble socle, certification, financement, gouvernance, ...
- Fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire :
- « Délégation de tâches »
- « Nouveaux » droits pour le médecin du travail
- Formation des infirmier·ère·s de santé au travail
- Recours aux médecins praticiens correspondants ...
- Amélioration de la prévention de la désinsertion professionnelle – PDP :
- Cellule PDP, RDV de liaison, visites médicales de pré-reprise, visite médicale de mi-carrière professionnelle, suivis post-professionnel et post-expositionnel...
- Vers un (réel) rapprochement Santé-Travail / Santé Publique ?
- Zoom sur les liens DMP et DMST et sur le découplage santé travail santé publique avec notamment les échanges facilités entre SPST et assurance maladie

partie II

les principales nouveautés jurisprudentielles en matière de responsabilité des SPST

- Illustrations jurisprudentielles de toutes les obligations précitées pour mieux appréhender les responsabilités de chacun

les écrits en santé – travail : zoom sur le DMST

Durée
1 jour / 7 heures

Dates
08/12/2027

Coût

Intervenant·e·s
Camille BAUMANN
Tracy TEINIELLE
Juristes en droit social

Cette formation d'une journée permet d'appréhender l'environnement juridique des écrits en santé au travail, notamment du DMST. Elle aborde les enjeux de traçabilité, responsabilités et partage d'informations entre équipes pluridisciplinaires et avec le futur dossier médical partagé. Cette formation peut être proposée en présentiel ou à distance.

Coût 600 €

objectifs

- Maîtriser la réglementation encadrant les écrits en santé au travail
- Situer la portée des écrits professionnels en santé au travail
- Savoir tracer de manière objective le lien entre l'état de santé et ses causes professionnelles
- Maîtriser le principe du contradictoire pour construire un dialogue efficace à partir des écrits

public

62

Tout·e professionnel·le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur·rice médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier·ère de santé au travail, technicien·ne, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail...

prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Définir les différents écrits à portée « collective » et « individuelle »
- Connaître les missions, obligations et appréhender les différentes responsabilités encourues sur le plan civil, pénal et déontologique en matière d'écrits professionnels en santé au travail
- Zoom sur l'obligation de signalement devoir d'alerte
- Zoom sur le dossier médical en santé au travail à l'aune des recommandations de bonnes pratiques CNOM et HAS :
- Maîtriser les règles de confidentialité et du secret professionnel : de la formalisation du DMST à sa conservation...
- Maîtriser les modalités de partage d'information entre professionnels de santé : problématique du secret médical dit partagé entre membres de l'équipe pluridisciplinaire en santé au travail
- Maîtriser les conditions de consultation, de communication et de transmission du DMST à destination des salarié·e·s ; ayants-droits ; juges...
- Zoom sur les différents avis médicaux (préconisations d'aménagement, avis d'inaptitude...) et points de vigilance
- Sécuriser les écrits professionnels en santé au travail à l'aune des contentieux actuels : retour sur le positionnement du CNOM ; attester d'un lien entre travail et santé

les bases de la réglementation santé-travail – formation à distance

Durée
1,5 jour / 11 heures

Dates
17/12/2026, 13/01 et 03/02/2027

Coût

Intervenant-e
Camille BAUMANN
Juriste en droit social

Coût 700 €

Cette formation en format hybride a été spécialement conçue pour transmettre les fondamentaux de l'environnement juridique de la santé au travail. Le format hybride alterne modules en ligne pour l'apport de connaissances et temps d'échange avec les formatrices afin d'approfondir les enjeux pratiques. Efficace sur le plan didactique, ce format permet également davantage de souplesse dans l'organisation de l'apprentissage (connexion à la plateforme en ligne selon les contraintes et possibilités des utilisateurs, pas de déplacement, etc.).

objectifs

- Mieux connaître l'environnement et le cadre juridique de la santé au travail
- Identifier les enjeux en matière de responsabilités et les rôles des acteur-ice-s de la santé au travail
- Situer plus précisément les missions des membres de l'équipe en santé au travail

public

Tout-e professionnel-le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur-ice médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier-ère de santé au travail, technicien-ne, conseiller-ère de prévention/assistant-e santé-travail...

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Analyse de situations concrètes

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

1er temps · classe virtuelle 1 (30 minutes)

- Présentation et fonctionnement du parcours de formation

2ème temps

e-learning

- Module 1 : les bases du droit du travail
- Les bases juridiques du droit du travail : sources du droit, hiérarchie des textes...
- La jurisprudence
- Le contrat de travail : définitions, obligations employeur/salarié-e, modifications, ruptures...
- Module 2 : les responsabilités en matière d'hygiène et sécurité au travail
- Employeur : obligations, pouvoirs, responsabilités...
- Salarié-e-s : obligations, responsabilités...
- SPST, Professionnels de santé au travail : missions, rôles et moyens d'actions / responsabilités / secret professionnel et DMST

3ème temps

2ème Classe virtuelle 2 (2h)

- Bases du droit et responsabilités des différent-e-s acteur-ice-s : approfondissement et réponses aux questionnements induits par les modules

4ème temps : E-learning · 5ème temps : Classe virtuelle 3 (3.5h)

- Module 3 : Éléments fondamentaux du droit de la santé et de la sécurité au travail pour les membres de l'équipe pluridisciplinaire
- SPST : missions et acteurs
- Les suivis individuels et collectifs en santé au travail
- Préconisations individuelles et inaptitude médicale du ou de la travailleur-euse ; conséquences sur le contrat de travail
- Retour et approfondissements autour de La Loi du 2 août 2021 et ses décrets : quelles sont les principales évolutions en santé, sécurité et conditions de travail ?





compétences transversales.

Parmi nos offres,
vous ne trouvez pas
la formation qui correspond
à vos attentes ?

Contactez-nous pour
développer un programme
de formation en adéquation
avec vos besoins

03 28 55 06 39
formationcontinue@istnf.fr

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
14 > 15/01/2027

Intervenant-e
Jenny VACAS
Consultante en relations humaines

Coût **900 €**

Aisance orale – réussir sa prise de parole en public

Intervenir en CSE, convaincre un comité de direction, animer des temps collectifs de sensibilisation voire des conférences... La prise de parole en public apparaît comme une compétence centrale dans des métiers où il faut sensibiliser, convaincre et accompagner. Cette formation se destine aux professionnel-le-s souhaitant se familiariser avec des outils et des méthodes pour gagner en aisance orale.

objectifs

- Apprendre à parler en public en tenant compte du fond et de la forme
- Développer sa confiance en soi face à une personne ou un groupe en situation d'entretien, réunion ou prise de parole en public
- Capter l'attention des auditeurs

public

Tout-e professionnel-le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur-riche médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier-ère de santé au travail, technicien-ne, conseiller-ère de prévention/assistant-e santé-travail...

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative s'appuyant sur l'expérience et les besoins des stagiaires
- Apports théoriques

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- L'appréciation du déroulement du stage se fera par un auto-questionnaire.

programme

savoir préparer l'intervention

- Préparation de la prise de parole
- Plan d'un discours et contenu : comment intéresser et convaincre
- Avoir un objectif clair et précis
- Soigner l'introduction et la conclusion de chaque prise de parole
- Comment induire le positif en parlant et en souriant
- Il n'y a plus de prise de parole improvisée ! Savoir anticiper une intervention imprévue

comment bien démarrer sa prise de parole

- Les 5 plus pour bien commencer
- Savoir se présenter et se mettre en valeur
- Mises en situation : observation et feed back d'une prise de parole, conseils personnalisés, grille d'observation
- Le langage non verbal : les apports du langage non verbal dans la relation avec le public, savoir utiliser le regard, la respiration, la forme et le fond de l'intervention, les attitudes physiques, la voix : rythme, débit, intonation, le sourire
- Le trac et le stress : "Utilité" du trac, savoir gérer le stress et ses conséquences
- Entrainement à la répartie : exercice de créativité
- Le public : savoir capter l'attention, être à l'écoute des attentes du public, savoir s'adapter à lui et rester en lien
- La conclusion : savoir finir à temps, soigner la conclusion

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
27>28/05/2027

Intervenant-e
Anne-Sophie BONNET
Directrice Associée,
CAP PREVENTION SANTE

Coût **900 €**

communiquer en toute sérénité pour conduire un entretien avec l'employeur

L'échange avec un employeur est une composante essentielle de l'activité de prévention. Cette formation vous propose des approches et des méthodes pour favoriser la communication, mieux comprendre ce qui se joue dans la situation et faire passer ses messages.

objectifs

- Connaître et maîtriser les règles de la communication réussie
- Savoir identifier son profil de communicant selon l'Analyse Transactionnelle (AT)
- Comprendre les interactions entre 2 communicants
- Faire passer ses messages, convaincre et s'affirmer dans sa communication
- Savoir décoder, prévenir et éviter les situations difficiles dans l'intérêt du ou de la salarié-e

public

Tout-e professionnel-le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur-riche médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier-ère de santé au travail, technicien-ne, conseiller-ère de prévention/assistant-e santé-travail...

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative s'appuyant sur l'expérience et les besoins des stagiaires
- Apports théoriques

évaluation

- Vérification des acquis par exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Mieux communiquer : les techniques de base : les 10 règles d'or de la communication, savoir être clair dans son discours, soigner le rapport avec son interlocuteur-riche, questionner judicieusement, prendre en compte les réponses, reformuler efficacement
- Identifier son profil de communicant : les différents profils de communicant, identifier son propre profil, s'adapter aux profils de ses interlocuteur-riche-s, autodiagnostic de son profil de communicant
- Une clé de réussite : s'adapter ! : analyser sa position : demandeur ou sollicité, distinguer fait / opinion / jugement, identifier les attentes de son interlocuteur-riche, déjouer les pièges de la communication, développer une stratégie adaptée, négocier une relation gagnant/gagnant tout en restant centré sur le ou la salarié-e
- S'affirmer dans la communication : savoir dire non avec empathie, écouter une communication qui se prolonge, formuler ses désaccords de manière non conflictuelle, exprimer des critiques non agressives grâce à l'outil DESC, instaurer une relation de respect et de confiance avec son interlocuteur-riche
- Identifier et lever les blocages présents en situation de communication : prendre en compte la différence entre ce que l'on dit, ce qui est entendu et ce qui est compris, connaître ses interlocuteurs, adopter les canaux de communication adaptés, faire preuve d'assertivité, oser dire ce que l'on pense et trouver la manière de le dire, anticiper les situations difficiles... et les dépasser
- Identifier et analyser les situations délicates : prévenir les tensions, savoir mieux réagir quand on est "agressé"

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
11>12/03/2027

Intervenant·e
Jenny VACAS
Consultante en relations humaines

développer ses compétences d'accueil et d'écoute

Améliorez vos compétences d'accueil et d'écoute au travers de l'acquisition de techniques et d'outils de communication ou encore un travail de positionnement par rapport à soi et aux autres.

Coût 900 €

objectifs

- Améliorer la qualité de l'ACCUEIL téléphonique et physique par un travail d'analyse de la fonction d'accueil et l'acquisition d'outils personnels de communication
- Développer une relation d'accueil plus positive
- Faire une auto connaissance personnelle dans le cadre professionnel
- Améliorer son efficacité personnel au travail
- Savoir promouvoir les qualités des prestations fournies par l'organisme en faisant le lien avec la santé au travail et les besoins des entreprises
- Faire face aux critiques justifiées et injustifiées

programme

- L'accueil
- Connaissance de soi
- Les bases de la communication
- Les différentes manières de se situer face aux autres
- Les difficultés de la communication
- L'écoute

public

Assistant·e de santé au travail

prérequis

Aucun requis n'est exigé pour suivre cette formation

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative s'appuyant sur l'expérience et les besoins des stagiaires
- Apports théoriques
- Analyse de cas concrets apportés par les participants pour être au plus près des réalités quotidiennes
- Utilisation par la formatrice de l'écoute Rogérienne, Gordon, l'Analyse Transactionnelle, Programmation Neurolinguistique, Gestalt, CNV (Communication non violente)

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

Durée
1 jour / 7 heures

Dates
12/10/2027

gestion des situations de violences verbales

Cette formation s'adresse aux professionnel-le-s de santé au travail confrontés aux situations de violence verbale dans leur exercice quotidien. Elle propose des outils pratiques et des techniques concrètes pour développer les compétences nécessaires à la gestion de ces situations délicates.

Intervenant-e

Anne-Sophie BONNET

Directrice associée CAP Prévention Pro,
intervenante en prévention des risques
professionnels

Coût **600 €**

objectifs

- Identifier et analyser les mécanismes de la communication violente, ses facteurs déclencheurs et ses impacts
- Maîtriser les techniques de régulation du stress et de gestion émotionnelle pour maintenir son équilibre dans les situations tendues.
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies individuelles et collectives adaptées pour gérer efficacement les situations de violence verbale tout en préservant sa posture professionnelle.

public

Tout-e professionnel-le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur-ice médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier-ère de santé au travail, technicien-ne, conseiller-ère de prévention/assistant-e santé-travail...

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- La méthode pédagogique mise en œuvre sera active et composée de temps d'apprentissages, d'échanges et d'exercices pratiques.

évaluation

- QCM avant et après la formation pour évaluer la progression
- Autoévaluation par l'apprenant de la formation de l'atteinte de l'objectif opérationnel à l'issue de la formation
- L'appréciation du déroulement du stage se fera par un auto-questionnaire.

programme

partie 1 · comprendre les rouages de la communication violente et identifier ses impacts pour s'en prévenir

- Explorer les différents facteurs générateurs d'agressivité qui peuvent être à l'origine d'une communication violente.
- Examiner les réactions engendrées (défense, repli sur soi ou contre-attaque).
- Aborder la notion du triangle infernal de Karpman, pour nous concentrer sur la posture à adopter face à une communication violente, en identifiant ce qui dépend de nous pour rompre ce cycle toxique.

partie 2

explorer le mécanisme du stress en relation avec l'agressivité verbale

- Comprendre le lien entre le mécanisme biologique du stress et notre façon de communiquer.
- Apprendre en groupe à "déconstruire" notre perception du stress.
- Ensuite, sensibilisation et pratique de la cohérence cardiaque®, un exercice de respiration à intégrer facilement dans son quotidien pour réguler le stress et reprendre le contrôle dans les moments difficiles.

partie 3

découvrir comment fonctionnent ces émotions qui nous débordent en cas de situation stressante

- Explorer comment les émotions influencent notre perception dans certaines situations.
- Apprendre à réguler ses émotions de manière autonome grâce à la méthode TIPI® (Technique d'Identification des Peurs Inconscientes).

Cette approche nous permet d'utiliser nos émotions de manière constructive à l'avenir. En apprivoisant notre capacité naturelle à réguler nos émotions, nous sommes en mesure de sortir du triangle infernal de la relation et de promouvoir des interactions plus saines.

partie 4

gérer les situations de violence verbale en élaborant des stratégies collectives et individuelles

- S'approprier des solutions collectives et individuelles pour créer son environnement professionnel propice à la gestion de ces situations de violence verbale.
- S'exercer à vivre différemment une situation de difficultés relationnelles.

optimiser votre communication écrite – les bases en orthographe et syntaxe

Cette formation de 2 jours permet aux professionnel·le·s de gagner en crédibilité et efficacité dans leurs écrits. Elle consolide les fondamentaux de l'orthographe et de la grammaire tout en développant des compétences rédactionnelles concrètes. L'approche privilégie la pratique à partir d'écrits personnels pour une application immédiate dans le contexte professionnel.

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
15>16/03/2027
11>12/10/2027

Intervenant·e
Corinne BRICHET DIT FRANCE

Enseignante, titulaire du Master DAEFLE
(français langue étrangère)

Coût **900 €**

objectifs

- Consolider les bases de l'orthographe et de la grammaire
- Maîtriser les principales règles pour structurer ses écrits
- Apprendre à rédiger des écrits clairs, concis et sans fautes

public

Tout·e professionnel·le amené·e à rédiger des écrits professionnels souhaitant renforcer ou valider sa maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe

prérequis

Aucun prérequis n'est exigé

méthode pédagogique

- Apports théoriques, pédagogie active
- Exercices réalisés à partir d'écrits personnels
- Remise d'un support pédagogique

évaluation

- Vérification des acquis sera effectuée par le biais d'exercices/tests
- Appréciation du déroulement du stage se fera par un auto-questionnaire.

programme

jour 1

matin : état des lieux

- Exercices co-évalués
- Écrire sous la dictée
- Courrier/courriel à reformuler

jour 1

après-midi : orthographe

- Pièges à éviter en orthographe d'usage : homonymes, paronymes, doubles consonnes, etc.
- Règles à respecter en orthographe grammaticale : possessifs vs démonstratifs, accords, etc.

jour 2

syntaxe et formulation

- Le rôle de la ponctuation
- Les registres de langue
- Enrichir son vocabulaire : synonymes, nominalisation, adverbes
- Travailler le récit : du style direct au style indirect, les connecteurs logiques, l'emploi du subjonctif
- Passer d'une phrase simple à une phrase complexe avec pronoms relatifs

Durée
4 jours / 30 heures

Dates
Nous consulter

Intervenant·e
Corinne BRICHET DIT FRANCE

Enseignante, titulaire du Master DAEFLE
(français langue étrangère)

Coût **2 000 €**

perfectionnement personnalisé en français langue étrangère niveau 1

Destinée aux professionnel·le·s de santé au travail souhaitant consolider leur maîtrise du français (orale et écrite), cette formation de 30h combine différentes approches pédagogiques pour s'adapter aux besoins et contraintes d'organisation des stagiaires.

objectifs

- A l'oral, améliorer sa compréhension et son expression pour le besoin de conversations tant personnelles que professionnelles
- A l'écrit, améliorer sa compréhension et son expression
- Familiarisation avec le contexte historique, sociale et politique de la société française actuelle

public

Tout·e professionnel·le de santé au travail d'origine étrangère souhaitant consolider sa maîtrise de la langue française

prérequis

Niveau minimum requis en français : niveau B1 du CECRL (niveau minimum demandé par le conseil de l'Ordre pour l'exercice de la médecine en France)

méthode pédagogique

- Cours individuels personnalisés à distance d'une durée d'une heure
- L'ensemble de la formation, étalée sur 6 mois à un an, comprend 28 à 30 heures de cours, au rythme d'une heure/semaine
- Calendrier fixé individuellement en accord avec le stagiaire et modulable selon les impératifs professionnels
- Le cours est un moment d'échange direct à partir d'exercices envoyés à l'avance et réalisés par le stagiaire au cours de la semaine qui précède

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques permettant de vérifier l'acquisition des compétences orales et écrites
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

module 1 · en présentiel de préférence

- Présentation
- Évaluation du niveau de compréhension (orale et écrite)
- Évaluation du niveau d'expression (orale et écrite)

module 2

compréhension orale (à distance)

- Compréhension orale
- Lecture et correction phonétique (adaptée à la langue maternelle du stagiaire)
- Expression orale et interaction (conversation)

module 3

compétences écrites (à distance)

- Compréhension de textes
- Rédaction de documents
- Maîtrise des règles de grammaire et d'orthographe

module 4

application des compétences acquises (à distance)

- Module interactif et conversationnel à partir de sujets ou de situations choisi·e·s par le stagiaire

Durée
2 jours / 15 heures

Dates
Nous consulter

Intervenant-e
Corinne BRICHET DIT FRANCE

Enseignante, titulaire du Master DAEFLE
(français langue étrangère)

Coût **1 000 €**

perfectionnement personnalisé en français langue étrangère niveau 2

Ces deux modules de perfectionnement s'adressent aux professionnel-le-s de santé au travail souhaitant davantage approfondir leur maîtrise du français après avoir suivi les 30h de formation de niveau 1.

objectifs

- Consolider le niveau acquis en Français niveau 1, en optimisant la production écrite dans le cadre professionnel
- Améliorer la compréhension orale et la transcription d'échanges conversationnels au travers de documents écrits
- Identifier et maîtriser les structures grammaticales et tournures de langage propres à l'écrit afin de les appliquer spontanément
- Acquérir la capacité de rédaction et de production d'écrits professionnels structurés, argumentés et nuancés

public

Tout-e professionnel-le de santé au travail d'origine étrangère souhaitant consolider sa maîtrise de la langue française

prérequis

Avoir suivi la formation "Perfectionnement personnalisé en Français Langue Étrangère - Niveau 1"

méthode pédagogique

- Le cours est un moment d'échange direct, ayant pour support :
 - Des fichiers d'exercices envoyés à l'avance et réalisés par le stagiaire au cours de la semaine qui précède (y compris vidéo et audio)
 - Des documents écrits rédigés par le stagiaire et corrigés au cours de la séance
- La méthode insiste sur la contextualisation : l'acquisition du vocabulaire, des structures et de l'orthographe ne saurait être séparé de leur mise en pratique

évaluation

- Évaluation formative régulière des acquis, sous forme de petites interrogations orales et d'exercices pratiques
- Auto-évaluation pour prendre conscience de ses progrès
- Appréciation du stage par auto-questionnaire de satisfaction

programme

module 1 (7h)

compréhension orale et écrite

- La compréhension orale (comprendre et être bien compris) : bonne perception des sons, bonne prononciation, repérage des tournures grammaticales utilisées sous la forme de dictées, de transcriptions de textes et de prises de notes
- La compréhension écrite et les tâches de correction à partir de documents écrits fournis par la formatrice

module 2 (8h)

production écrite

- Correction et optimisation de documents écrits produits par le stagiaire, en lien avec son activité professionnelle (ex : vocabulaire et tournures adaptés au public récepteur et à la situation, utilisation des connecteurs logiques, reprises anaphoriques, phrases complexes, concordance des temps...)

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
14 > 15/01/2027

Intervenant·e
Jenny VACAS
Consultante en relations humaines

Coût **900 €**

savoir animer des présentations ou des sensibilisations

L'animation de sensibilisations en entreprise fait partie intégrante des missions des infirmier·ère·s et assistant·e·s de santé au travail. Transmettre efficacement des messages de prévention nécessite des compétences spécifiques. Cette formation de 2 jours apporte les outils et techniques pour animer avec aisance et impact vos interventions collectives.

objectifs

- Être capable de s'exprimer avec aisance, clarté et rigueur face à un auditoire d'une dizaine de personnes
- Savoir se présenter et présenter l'objet de la réunion
- Savoir capter l'intérêt en donnant une image professionnelle
- Connaître les techniques d'animation des différents types de réunion
- Savoir gérer les incidents de parcours (question piège, démotivation des personnes)
- Savoir gérer son trac

public

Infirmier·ère de santé au travail, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail, technicien·ne

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative s'appuyant sur l'expérience et les besoins des stagiaires
- Apports théoriques
- Analyse des cas concrets apportés par les participants

évaluation

- Vérification des acquis par des exercices pratiques
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Comment bien démarrer sa prise de parole : les 5 plus pour bien commencer, donner le TOP: thème, objectif, plan, savoir se présenter et se mettre en valeur
- Mises en situation : observation et feed back d'une prise de parole, conseils personnalisés, grille d'observation
- Le langage non verbal : les apports du langage non verbal dans la relation avec le public, savoir utiliser le regard, la respiration, la forme et le fond de l'intervention, les attitudes physiques, la voix : rythme, débit, intonation, le sourire
- Le trac et le stress : «Utilité» du trac, savoir gérer le stress et ses conséquences
- Entraînement à la repartie : exercice de créativité
- Le public : savoir capter l'attention, être à l'écoute des attentes du public, savoir s'adapter à lui et rester en lien
- La conclusion : savoir finir à temps, soigner la conclusion
- Quelques écueils de la prise de parole : savoir faire face aux difficultés en utilisant des outils tels que l'écoute et la reformulation
- Les techniques d'animation : comprendre l'objectif des présentations / sensibilisations et utiliser les moyens adéquats

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
20>21/05/2027

Intervenant-e
Jenny VACAS
Consultante en relations humaines

savoir animer efficacement une réunion

Cette formation de 2 jours vous propose de vous approprier les techniques et les compétences nécessaires à l'animation efficace et réussie de réunions de travail, de leur préparation à leur conclusion.

Coût **900 €**

objectifs

- Préparer une réunion tant sur le plan matériel que qualitatif
- Déterminer les objectifs clairs, réalistes et fixer un ordre du jour
- Utiliser des méthodes pédagogiques variées, créatives et motivantes afin de rendre les réunions dynamiques et efficaces

public

Tout-e professionnel-le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur-riche médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier-ère de santé au travail, technicien-ne, conseiller-ère de prévention/assistant-e santé-travail...

prérequis

Exercer en santé au travail
Animer des réunions

méthode pédagogique

- Apports théoriques, pédagogie active et personnalisée s'appuyant sur l'expérience des stagiaires
- Analyses de cas concrets, exercices individuels, de groupe, sous-groupes et tests
- Utilisation de l'Analyse Transactionnelle, Programmation Neurolinguistique, Gestalt, Gordon

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Savoir préparer une réunion : déterminer les objectifs et les familles de réunion, adapter le type de réunion selon l'objectif, la situation, les participant-e-s et son style, faire le QQQQCCP (Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Combien, Pourquoi), préparer les aides pédagogiques, les supports et les dossiers, prévoir les "annonces de réunion", salle accueil
- Savoir démarrer une réunion : accueillir les participant-e-s, savoir "créer" un groupe, présenter la réunion et créer le cadre, rappel des horaires, le "tour de table", le recueil des attentes, les règles du jeu, lancement : rappel, objectifs et méthodes, expliquer le plan et l'ordre du jour
- Connaître les rôles de l'animateur : le rôle principal de l'animateur-riche, les fonctions et les styles de l'animation, points sur la production (le fond, le contenu), l'organisation (forme, gestion du groupe), la régulation (ambiance, relations entre les participant-e-s)
- Le déroulement de la réunion : connaître et respecter les différentes étapes, recueil des idées, des réactions et ouverture des pistes de réflexion, inviter à l'expression du groupe, synthèse partielle de l'animateur-riche, échange des arguments, conclusions, éventuellement décisions : ce qui a été vu, ce qui reste à voir et qui fait quoi, d'ici quand
- Les outils de l'animateur : savoir écouter, reformuler, encourager, concrétiser, utiliser la créativité pour varier les méthodes, s'affirmer et argumenter avec respect, gestion du temps : connaître les lois du temps, la prise de parole en public
- Savoir clore une réunion : la façon de clore la séance est importante, faire une synthèse orale de la réunion, savoir utiliser les documents de synthèse, finir à l'heure et ne pas dépasser le temps imparti, terminer la réunion sur une note positive et le remerciement des participant-e-s, l'évaluation des résultats d'une réunion, le suivi et le compte rendu : délai, forme

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
23>24/09/2027

Intervenant-e
Jenny VACAS
Consultante en relations humaines

Coût **900 €**

savoir animer une équipe en santé au travail

Cette formation de 2 jours se destine aux médecins du travail animateur·rice·s d'une équipe pluridisciplinaire souhaitant mieux comprendre le rôle attendu d'un animateur·rice d'équipe, coordonner plus efficacement le travail collectif et instaurer une dynamique de collaboration pérenne.

objectifs

- Situer son rôle d'animateur d'équipe
- Améliorer les capacités à animer une équipe de travail
- Installer un climat de collaboration

public

Médecin du travail, autre professionnel·le de santé au travail s'étant vu·e confier l'animation et la coordination de l'équipe pluridisciplinaire

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Apports théoriques, pédagogie active et personnalisée s'appuyant sur l'expérience des stagiaires
- Analyses de cas concrets, exercices individuels, de groupe, sous- groupes et tests
- Utilisation de l'analyse transactionnelle, programmation Neurolinguistique, Gestalt, Gordon

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

qu'est-ce qu'un pilote ?

- Savoir différencier les notions de pouvoir, d'autorité et d'influence pour mieux les utiliser
- Connaître les notions de leadership
- Connaître les rôles et missions d'un leader, ce qu'on attend de lui
- Savoir poser un cadre sécurisant

l'équipe de travail

- Connaître le fonctionnement d'une équipe de travail : ses atouts et difficultés
- Pratique du travail en groupe : objectifs personnels et communs
- Savoir définir son rôle et celui de chacun

communication dans l'équipe de travail

- Utiliser la communication comme outil de prévention des conflits
- Pratiquer l'observation
- Savoir communiquer dans l'équipe de travail en connaissant les bases de la communication et ses difficultés
- La transmission des informations
- Savoir faire des critiques et savoir dire non

l'attitude d'écoute et de reformulation

- Savoir écouter ses collaborateur·rice·s et tenir compte de leurs propos
- Utiliser la reformulation comme outils de compréhension et de bonne communication

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
18>19/11/2027

Intervenant·e
Jenny VACAS

Formatrice consultante en relations
humaines

Coût **900 €**

savoir négocier et gérer des conflits

Si les conflits font partie intégrante de toute relation professionnelle, différentes techniques et approches peuvent aider à les gérer sinon à les prévenir. C'est tout l'enjeu de cette formation de 2 jours qui croise conseils, partages d'expériences, apports théoriques et mises en situation.

objectifs

- Apprendre à connaître, repérer les conflits
- Trouver des solutions face aux situations conflictuelles
- Développer sa créativité pour résoudre les problèmes
- Savoir utiliser une communication de qualité dans les situations conflictuelles et face à l'agressivité

public

Tout·e professionnel·le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur·rice médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier·ère de santé au travail, technicien·ne, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail...

prérequis

Exercer en santé au travail

méthode pédagogique

- Apports théoriques en vue de l'acquisition et de l'utilisation d'un langage commun
- Pédagogie active s'appuyant sur l'expérience et les besoins de formation des stagiaires
- Utilisation de l'Analyse Transactionnelle, Programmation Neurolinguistique, Gestalt, Gordon

évaluation

- Exercices individuels, de groupe, sous-groupes et tests (évaluations intermédiaires et finales) permettant la mise en œuvre de la démarche et des outils utilisés
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Définition du conflit : définition et courbe de vie du conflit, les différents types de conflits, nature et niveau, les étapes d'un conflit, les causes des conflits : les différences d'opinions, de valeurs, de goûts, de vision de la réalité...
- Comment gérer un conflit : les conditions préalables, les règles pour maintenir un conflit sain, la connaissance du problème : l'objet du conflit, aller de l'état présent à l'état désiré en utilisant la méthodologie
- Mises en situation : expérimentation de situations réelles, analyse des causes, recherche d'options pour résoudre la situation
- Les outils de la gestion de conflits : les jeux psychologiques, la négociation gagnant-gagnant, l'écoute, la reformulation, utiliser la créativité pour trouver des solutions, adapter sa voix : modulation, rythme, hauteur de ton
- Mises en situation : vérification de l'efficacité des situations vues avant les outils, analyse de l'adéquation des outils
- Comment prévenir les conflits : conseils pour éviter les conflits

se préserver de l'épuisement : prendre soin de ses limites pour mieux prendre soin des autres

Exposés aux difficultés des salarié·e·s qu'ils accompagnent, les professionnel·le·s de santé au travail risquent l'épuisement professionnel. Cette formation de 2 jours permet d'identifier les signaux d'alerte, de comprendre vos mécanismes de stress et d'acquérir des outils pour préserver votre santé tout en maintenant la qualité de votre engagement.

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
14>15/10/2027

Intervenant·e
Anne-Sophie BONNET

Directrice associée CAP Prévention Pro,
intervenant·e en prévention des risques
professionnels

Coût 900 €

objectifs

- Identifier les déclencheurs potentiels et les signes annonciateurs de l'épuisement professionnel
- Repérer ses propres comportements susceptibles de mener à l'épuisement professionnel.
- Prévenir l'épuisement en sachant :
 - Apprivoiser le stress
 - Comprendre son fonctionnement face aux situations stressantes
 - Modifier son état d'esprit et ses perceptions
 - Soulager sa charge mentale, savoir dire « non »
 - Réguler ses émotions
 - Se construire un environnement respectueux de soi et des autres.
- Être acteur·rice de sa santé pour déployer pleinement ses compétences et favoriser des relations constructives.

public

Tout·e professionnel·le de santé au travail : médecin du travail, collaborateur·rice médecin, interne en médecine du travail, IPRP, infirmier·ère de santé au travail, technicien·ne, conseiller·ère de prévention/assistant·e santé-travail...

prérequis

Avoir envie de devenir acteur·rice de sa santé...

méthode pédagogique

- La méthode pédagogique mise en œuvre sera active et composée de temps d'apprentissages, d'échanges et d'exercices pratiques.
- Transmission d'une « boîte à outils » pour être acteur·rice de sa prévention santé

évaluation

- QCM avant et après la formation pour évaluer la progression
- Autoévaluation par l'apprenant·e de la formation de l'atteinte de l'objectif opérationnel à l'issue de la formation
- L'appréciation du déroulement du stage se fera par un auto-questionnaire.

programme

jour 1

- Repérer le mécanisme de l'Épuisement
- Éléments de compréhension de l'épuisement professionnel, identification de ses facteurs de risque et des déclencheurs potentiels.
- Repérage des signes de l'épuisement professionnel : où en suis-je ? Identification des signes annonciateurs de l'épuisement professionnel.
- Repérage de situations professionnelles et de ses propres comportements susceptibles de mener à l'épuisement professionnel.
- Par le biais de méthodes liées à l'intelligence collective, recherche de pistes d'amélioration concrètes
- Apprendre à bien stresser !
- Éléments de compréhension du mécanisme biologique du stress, ses causes et ses impacts sur la santé et sur les comportements, notamment le dépassement de ses limites.
- Présentation et expérimentation d'outils de régulation du stress applicable en milieu professionnel

jour 2

- Apprivoiser sa charge mentale
- Éléments de compréhension du fonctionnement du cerveau pour mieux l'utiliser dans l'organisation de sa charge mentale
- Devenir maître de sa charge mentale et éviter la surcharge !
- Développer son Intelligence émotionnelle
- Comprendre les émotions et repérer les situations de difficultés émotionnelles qui amènent à ne pas respecter ses limites. Apprendre à réguler ses émotions – méthode TIPI® (Technique d'Identification des Peurs Inconscientes)
- Se construire un environnement respectueux de soi et des autres.
- Définition d'une feuille de route personnalisée de prévention de l'épuisement professionnel élaborée d'après les enseignements et pratiques des 2 jours.



formations spécifiques

Parmi nos offres,
vous ne trouvez pas
la formation qui correspond
à vos attentes ?

Contactez-nous pour
développer un programme
de formation en adéquation
avec vos besoins

03 28 55 06 39
formationcontinue@istnf.fr

formation à destination des membres de la commission de contrôle et du conseil d'administration d'un SPST

Formation uniquement dispensée en intra-entreprise. Nous contacter pour la mise en place de cette action de formation (planification, nb de personnes, tarif..) Cette formation d'une journée s'adresse tout spécialement aux membres d'une commission de contrôle et d'un conseil d'administration d'un service de prévention et de santé au travail. Elle leur apportera les clés d'une meilleure compréhension de leur rôle et de leurs moyens au regard des grands enjeux de la santé au travail et des dynamiques à accompagner au sein du service pour répondre aux besoins de santé des entreprises.

Durée
1 jour / 7 heures

Dates
Nous consulter

Intervenants
Paul DEPEZEVILLE

Responsable de projets

Pr Paul FRIMAT
(en distanciel)

Professeur émérite en médecine du travail,
Université de Lille / Responsable de projets

Coût 500 €

objectifs

- Identifier le rôle et les moyens des instances de gouvernance d'un service de prévention et de santé au travail, au regard des évolutions du dispositif français de santé au travail
- Situer les rôles, missions et responsabilités des professionnels exerçant au sein d'un service de prévention et de santé au travail
- Comprendre les points clés organisationnels nécessaires au bon fonctionnement des services de prévention et de santé au travail

public

Membres d'une Commission de Contrôle et/ou d'un Conseil d'Administration d'un service de prévention et de santé au travail

prérequis

Détenir un mandat d'administrateur-trice et/ou de représentant-e de la commission de contrôle et/ou du conseil d'administration d'un SPST

méthode pédagogique

- Formation en présentielle et en distanciel avec Pr Paul FRIMAT
- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Échanges à partir des exemples et questionnements des participants

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Au regard de la réforme initiée par la loi du 2 août 2021
- 80 ans en santé-travail : quelles évolutions ?
- Rôle et fonctionnement d'une commission de contrôle et d'un conseil d'administration d'un service de prévention et de santé au travail au regard :
 - De la singularité de l'association qu'est le SPST interentreprises
 - De l'articulation des : projet de service, CPOM, offre socle, certification, agrément...
 - Des rôle, missions et responsabilités de l'ensemble des acteur-ric-e-s et des équipes santé-travail

gestion financière d'une entreprise / association

Cette formation de 2 jours vise à familiariser chacun des acteur·rice·s et instances d'un service de prévention et de santé au travail avec le langage financier ainsi qu'à mieux comprendre les choix budgétaires opérés par les directions entreprises et / ou des associations. Cette formation peut compléter la formation spécifique à destination des membres de la commission de contrôle et du Conseil d'Administration.

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
Nous consulter

Intervenant
Rudy JARDOT
Expert comptable diplômé, commissaire
aux comptes

Coût **850 €**

objectifs

- Savoir lire et comprendre un bilan financier et un compte de résultat

public

Tout·e professionnel·le de santé au travail concerné·e (CSE, CMT...), membre d'un CA et/ou d'une commission de contrôle d'un SPST

prérequis

Exercer en santé au travail ou détenir un mandat d'administrateur·trice et/ou de représentant·e de la commission de contrôle d'un SPST

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Cas pratiques
- Simulations
- Klaxoon
- Jeu d'analyse financière

évaluation

- Vérification des acquis par QCM
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

jour 1

- Présentation des comptes annuels
- Lire un bilan
- Analyser un compte de résultat

jour 2

- Notions de besoins, de fonds de roulement
- Trésorerie
- Simulation
- Jeu d'analyse financière

connaissance du monde du travail et de l'entreprise : les fondamentaux

Cette formation se destine tout particulièrement aux infirmier·ère·s de santé au travail et assistant·e·s de santé au travail débutant·e·s ayant besoin de se familiariser avec le milieu de l'Entreprise : les principales fonctions et acteur·rice·s (employeur, représentant·e·s du personnel, etc.) que l'on y rencontre, les statuts juridiques, les modes de management, la gestion des ressources humaines, etc.

objectifs

- Connaître les fondamentaux de l'entreprise et ses principales fonctions dont la GRH
- Identifier les différentes formes de management et les indicateurs de l'entreprise
- Mieux connaître les rôles et les missions des différent·e·s acteur·rice·s santé-travail (employeur et encadrement, salarié·e compétent·e/préventeur, technicien·ne·s HSE, IRP, CSE, CSST, ...)
- Comprendre et maîtriser les impacts du droit social dans les relations avec l'employeur

public

Infirmier·ère de santé au travail, conseiller·ère de prévention/assistant·e· santé-travail

prérequis

Débuter en santé au travail

méthode pédagogique

- Formation présentielle
- Pédagogie active et participative
- Apport théoriques
- Échanges à partir des exemples et questionnements des participant·e·s

évaluation

- Vérification des acquis par quiz
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

jour 1

- Les différents statuts juridiques relatifs au monde du travail : de la société anonyme à l'association à but non lucratif.
- Les indicateurs de gestion et de performance de l'entreprise :
 - Financiers
 - Relatifs à l'activité commerciale
 - Indicateurs en Gestion des Ressources Humaines
 - Responsabilité sociétale
- Les seuils sociaux et leurs impacts
- Les acteur·rice·s de l'entreprise :
 - Représentant·e·s de l'employeur
 - Encadrement
 - Ressources humaines
 - Salarié·e compétent·e/préventeur/ technicien·ne HSE
 - Les IRP, dont le CSE et la CSSCT

jour 2

- Les différents modes de management : du management de l'activité au management du personnel
- La gestion des ressources humaines :
 - Recrutement
 - Formation
 - Gestion des congés
 - Mobilité
 - Paie
 - Gestion des arrêts de travail
 - Discipline
- Absences pour raisons de santé : conséquences pour les salarié·e·s et les employeurs :
 - Maladie
 - AT/MP
 - Invalidité
 - Maternité
- Absences pour événements familiaux et de leurs conséquences





formations diplômantes et validantes

Parmi nos offres,
vous ne trouvez pas
la formation qui correspond
à vos attentes ?

Contactez-nous pour
développer un programme
de formation en adéquation
avec vos besoins

03 28 55 06 39
formationcontinue@istnf.fr

licence sciences sanitaires et sociales – parcours santé-travail spécialisation en santé au travail pour les infirmier·ère·s

L'exercice infirmier en santé au travail exige des compétences spécifiques : suivi des travailleur·euse·s, connaissance des risques professionnels, participation aux démarches de prévention et de maintien en emploi. Cette licence professionnelle offre aux infirmier·ère·s diplômés d'État une spécialisation reconnue pour exercer pleinement au sein des équipes pluridisciplinaires.

Durée
51,5 jours / 360 heures

Dates
Nous consulter

Nous contacter pour l'établissement de la programmation et de l'offre tarifaire

objectifs

- L'obtention de la Licence se fait après la validation de l'ensemble des blocs de compétences (note supérieure ou égale à la moyenne pour l'ensemble des blocs de compétences).

public

Infirmier / Infirmière avec ou sans expérience en service de santé au travail

prérequis

Être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier·ère
Disposer du N° ADELI
Exercer en santé au travail, ou avoir un lieu de stage en santé au travail: Le lieu de stage doit impérativement être défini avant le démarrage du cursus.

méthode pédagogique

- Présentiel

évaluation

- Les évaluations se font au travers de questions de cours, examens de connaissance, évaluations de travaux d'application et le mémoire.

programme

semestre 5 (30 ECTS)

- BCC 1 : Acquisition et utilisation des savoirs fondamentaux (12 ECTS) : monde du travail (28h), société et Entreprise (31,5h), suivi individuel santé-travail par l'infirmier·ère – VIP (35h)
- BCC 2 : Promotion de la santé – Mise en œuvre de promotion et de prévention en santé (12 ECTS) : connaissance des risques – Pathologies professionnelles (49h), identification et prévention des risques professionnels (45,5h), gestion des populations, maintien en emploi (35h), promotion et éducation à la santé en santé au travail (35h)
- BCC 3 : Partage d'informations, réseau et communication interpersonnelle (6 ECTS) : langues appliquées : Anglais (35h), culture et Compétences Numériques (21h)

semestre 6 (30 ECTS)

- BCC 4 : Bloc de compétences professionnelles : méthodologie de projet (21h), journées d'étude en santé-travail (10h), mémoire et soutenance (14h)

parcours passerelle

- Possibilité d'intégrer la passerelle de formation après validation du Cycle de formation AFOMETRA : « Infirmier·ère en service de santé au travail »

validation des acquis

- Possibilité d'intégrer le parcours par la validation des acquis après examen de votre dossier et avis de la commission d'admission : si vous justifiez de formations professionnelles continues dans le domaine de la santé au travail ET d'une expérience d'au moins 5 ans en santé au travail, ou si vous êtes titulaire du DIUST

licence sciences sanitaires et sociales – parcours santé-travail spécialisation technicien·ne conseiller·ère de prévention

Pour répondre aux enjeux d'accompagnement des entreprises dans leur culture de prévention, les SPST renforcent leurs équipes avec des profils spécialisés. Cette licence professionnelle qualifie les assistant·e·s santé-travail et technicien·ne·s de prévention pour devenir spécialistes de l'accompagnement des entreprises dans la prévention des risques professionnels.

Durée
49,5 jours / 346 heures

Dates
Nous consulter

Nous contacter pour l'établissement de la programmation et de l'offre tarifaire

objectifs

- L'obtention de la Licence se fait après la validation de l'ensemble des blocs de compétences (note supérieure ou égale à la moyenne pour l'ensemble des blocs de compétences).

public

Toute personne titulaire d'une Licence 2 ou d'un BAC+2

prérequis

Toute personne titulaire d'une Licence 2 ou d'un BAC+2

évaluation

- L'obtention de la Licence se fait après la validation de l'ensemble des blocs de compétences
- Les évaluations se font au travers de questions de cours, examens de connaissance, évaluation d'un travail d'application et le mémoire

programme

semestre 5 (30 ECTS)

- BCC 1 : Acquisition et utilisation des savoirs fondamentaux (12 ECTS) : monde du travail (28h), société et Entreprise (31,5h), communication (10,5h)
- BCC 2 : Promotion de la santé – Mise en œuvre de promotion et de prévention en santé (12 ECTS) : connaissance des risques – Pathologies professionnelles (49h), identification et prévention des risques professionnels (45,5h), module de spécialisation : mise en place d'une démarche de prévention (24,5h), gestion des populations, maintien en emploi (35h), promotion et éducation à la santé en santé au travail (35h)
- BCC 3 : Partage d'informations, réseau et communication interpersonnelle (6 ECTS) : langues appliquées : Anglais (35h), culture et Compétences Numériques (21h)

semestre 6 (30 ECTS)

- BCC 4 : Bloc de compétences professionnelles : méthodologie de projet (21h), journées d'étude en santé-travail (10h), mémoire et soutenance (14h)

parcours passerelle

- Possibilité d'intégrer le parcours par la passerelle de formation après validation du Cycle de formation AFOMETRA : « Assistant technique en santé au travail » ou CNAM « Assistant en santé et sécurité au travail »

validation des acquis

- Possibilité d'intégrer le parcours par la validation des acquis après examen de votre dossier et avis de la commission d'admission

Durée
5 jours / 35 heures

Dates
15>19/11/2027

Intervenant·e·s
Christine DESSENNE
Jean-Denis FAUXPOINT
Spécialistes en anglais médical
professionnel

Coût **1 000 €**

anglais professionnel santé

Pour les personnes souhaitant par la suite effectuer la licence sciences sanitaires et sociales - parcours santé travail, cette formation permet également de valider le BCC3 - UE1- Langue Appliquée

objectifs

- Apprendre à maîtriser les outils de communications nécessaires à un entretien et/ou une consultation santé-travail

public

Infirmier·ère en santé-travail, médecin du travail, technicien·ne-assistant·e de prévention

prérequis

Aucun

méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Exercices de compréhension orale ainsi que l'étude des sujets thérapeutiques liés à la communication de projet de soins

évaluation

- Vérification des acquis par le biais d'exercices
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

module 1

- Taking a history 1,2 & 3 : Personal details; Presenting complaints ; Past medical history ; Drug history Family history, patients ideas, concerns and expectations ; Review of systems ; Common medical abbreviations ; Language functions
- Taking a history + oral comprehension 1 : Asking basic questions ; Taking notes with acronyms ; Reading skills ; Case studies
- Taking a history + oral comprehension 2 : Asking about systems ; Asking about symptoms ; Reading skills ; Noting information from journals ; Case study + referral letter

module 2

- Examining the patient : Giving instructions ; understanding forms ; reading skills : using a pharmacology reference ; case study
- Special examinations Instructing : Explaining and reassuring ; rephrasing, encouraging and prompting ; Reading skills : Reading articles 1 ; case study

module 3

- Special examinations : Explaining and discussing investigations ; using medical documents ; reading skills : reading articles 2 ; case study
- Making a diagnosis : Discussing a diagnosis ; explaining a diagnosis ; reading skills : articles 3 ; case study

module linguistic

- Révision de l'anglais : verbal system(s), cultural difference(s), medical, common vocabulary and expressions used in Medicine

Durée
5 jours / 35 heures

Dates
15>19/03/2027
11>15/10/2027

Intervenant·e·s
Infirmier·ère·s de santé au travail
Médecins du travail

suivi individuel santé - travail par l'infirmier·ère

Pour les personnes souhaitant par la suite effectuer la "Licence Sciences Sanitaires et Sociales - Parcours Santé Travail", cette formation permet également de valider le BCC1 - EC3

Coût **1 300 €**

objectifs

- Connaître les liens entre le travail (risques professionnels) et la santé
- Savoir mener un entretien
- Utiliser la démarche clinique infirmière en Santé au Travail
- Acquérir les techniques de l'entretien infirmier
- Savoir initier un suivi de santé au travail
- Savoir transmettre les informations recueillies au médecin du travail

public

Infirmier·ère de santé au travail

prérequis

Posséder une expérience de 3 ans en santé-travail
Ou avoir suivi des formations complémentaires en santé-travail
Ou avoir suivi les formations « Risques et pathologies professionnels » et « Droit - Santé - Travail pour les membres de l'équipe pluridisciplinaire »
Nous contacter pour en savoir plus.

méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques
- Analyse de situations concrètes

évaluation

- Étude de cas,
- Restitution des travaux devant un jury
- Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme

- Responsabilités et collaboration médecin du travail / infirmier·ères de santé-travail : aspects juridiques
- La coopération médecin du travail / infirmier·ères de santé-travail
- Les concepts infirmiers / Le Care
- L'entretien santé-travail infirmier : pourquoi, comment, quelle transmission ?
- L'entretien santé-travail infirmier d'information et de prévention
- Exercices pratiques

nos conditions générales de vente

préambule

L'ISTNF dont le siège est situé au 235 avenue de la Recherche 59120 LOOS, organise et dispense des stages de formation professionnelle. Son activité est enregistrée auprès de la DREETS Hauts-de-France sous le numéro 31 59 01 943 59.

La signature par le client des conventions de formation implique l'acceptation et l'adhésion pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

Définitions :

- Formation inter-entreprises : formation sur catalogue réalisée dans les locaux de l'ISTNF ou locaux mis à sa disposition par un tiers
- Formation intra-entreprise : formation sur mesure organisée dans les locaux du client ou locaux mis à la disposition par ce dernier. La formation pourra éventuellement se tenir dans les locaux de l'ISTNF sur demande expresse du
- Convention de formation professionnelle : document qui contractualise les actions de formation conclues entre le client et l'ISTNF. Il peut se présenter sous forme d'un contrat, d'un bon de commande ou d'une facture établie pour la réalisation d'une action de formation

public

L'ISTNF propose des formations à destination des médecins du travail, infirmier·ère·s de santé-travail et tout membre de l'équipe santé-travail dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue.

Sur chaque programme est précisé le public concerné.

renseignements relatifs à la formation

La nature de l'action de formation, les objectifs, les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre, les prérequis et conditions éventuelles d'admission, les moyens d'évaluation sont indiqués sur le programme établi annuellement par l'ISTNF.

inscription et convocation

L'inscription à un stage ne devient définitive qu'à réception, par l'ISTNF, d'un engagement financier et du bulletin d'inscription. Cette règle s'applique également en cas d'accord de prise en charge par l'OPCO.

Une inscription reçue par téléphone revêt un caractère provisoire.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée et une convocation est envoyée à l'entreprise et aux stagiaires.

L'inscription vaut accord sur les objectifs et le contenu du stage tels que définis dans le programme envoyé avec la convention et validation pleine et entière de la prestation choisie.

remplacement annulation

L'annulation d'une inscription doit être effectuée par l'employeur auprès de l'ISTNF, par écrit.

Toute annulation intervenant, sauf cas de force majeure dûment justifiée, moins de 10 jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation donnera lieu à une facturation de 50% du coût total du stage, à titre d'indemnité forfaitaire, pour couvrir les frais engagés.

Seules les annulations réceptionnées au moins 10 jours avant la formation ne seront pas facturés.

Toute formation entamée ou suivie partiellement sera facturée dans son intégralité, à titre de dédommagement.

Le client peut remplacer un participant sans frais, sous réserve d'en informer par écrit l'ISTNF et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard 2 jours ouvrés avant le début de la session de formation.

Pour les formations en Intra-entreprise : le report d'une session à la demande du client ou de l'ISTNF ne donne pas lieu à une quelconque indemnisation sous la réserve d'un engagement écrit des deux parties sur les nouvelles dates de réalisation.

obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, l'ISTNF est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses client·e·s ou de ses stagiaires.

L'ISTNF ne pourra donc être tenu responsable à l'égard de ces derniers en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure.

Outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence, sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure : la maladie ou l'accident d'un·e intervenant·e ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'ISTNF, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'ISTNF.

gestion des stages

Conventionnement : Les stages de formation font l'objet d'une convention entre l'ISTNF et l'employeur. Ils sont dispensés pour un groupe de 6 à 15 personnes par journée de 7 heures, sous réserve d'une mention contraire selon le type de formation. L'ISTNF se réserve de droit de refuser l'entrée en formation du stagiaire si la convention de formation n'a pas été retournée dûment signée avant le démarrage de la session.

Convocation : pour les formations Inter-entreprises, une convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressée au stagiaire et/ou à l'employeur en fonction des informations transmises par le client. En cas d'envoi uniquement à l'employeur, l'ISTNF ne peut être tenu responsable de la non-transmission de celle-ci au stagiaire.

Pour les formations en INTRA, les convocations nominatives précisant le lieu et les horaires de formation sont envoyées par le client.

Emargements : les stagiaires doivent, conformément à la réglementation, signer électroniquement par demi-journée la feuille d'emargement validée par le ou la formateur-riche. En cas de problème technique, une signature sur support papier pourra exceptionnellement être demandée.

Contrôle des connaissances : Les connaissances acquises par les stagiaires sont contrôlées au fur et à mesure du déroulement du stage. Une évaluation des connaissances sera effectuée à l'issue du stage. La méthode choisie est précisée sur chaque fiche formation.

Attestation : Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au stagiaire à l'issue de la formation.

Locaux et matériel : pour les formations intra en présentiel, le client est tenu de mettre à disposition une salle de formation conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Pour les formations en distanciel, le client est tenu de prévoir et de mettre à la disposition de ses salarié-e-s le matériel nécessaire au bon déroulement du stage.

droit de contrôle _

L'ISTNF peut être amené à reporter une session, modifier le lieu de la formation ou remplacer l'intervenant-e animateur-trice, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, sans que le client puisse prétendre à l'obtention d'un quelconque dédommagement. Elle avertira, cependant sans délai, le client de cet éventuel changement. L'ISTNF se réserve le droit, sans aucune indemnité, de refuser toute inscription ou accès à un client qui ne serait pas à jour de ses paiements, d'exclure tout participant qui aurait fait de fausses déclarations lors de son inscription.

En cas d'un nombre insuffisant de participant-e-s pour assurer pédagogiquement la formation, l'ISTNF se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard 15 jours avant la formation.

responsabilité _

L'employeur, ou selon le cas le stagiaire, s'oblige à souscrire et maintenir pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages.

propriété intellectuelle _

Dans le cadre de la propriété intellectuelle attachée aux supports de formations ou autres documents pédagogiques mis à la disposition des stagiaires, il formellement interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire ou de diffuser auprès de tiers, les dits supports ou documents pédagogiques sans l'autorisation ex- presse, préalable et écrite de l'ISTNF.

prix – facture conditions de paiement _

Tous les prix sont indiqués en euros et nets de taxe. Ils incluent les coûts d'animation et de documentation remis à chaque participant.

Les frais de repas sont à la charge du client ou du stagiaire. Sont exclus également les frais de transport et d'hébergement du stagiaire.

La facture est adressée à l'entreprise ou à l'OPCO, si le stage est pris en charge par ce dernier. Si l'OPCO ne prend pas en charge la totalité du stage (stagiaire absent par exemple), l'entreprise règle à l'ISTNF la facture non couverte par l'OPCO.

Les règlements sont exigibles et payables à réception de facture. Toute absence non justifiée fera l'objet d'une facturation. Pour les formations Intra-entreprise réalisées chez le client, les frais de missions sont refacturés à ce dernier.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client, de pénalités de retard selon les articles L. 441-3 et L.441-6 du code de commerce conformément au décret N°2012-1115 du 2 octobre 2012.

protection des données _

Les données à caractère personnel sont collectées afin de permettre le bon déroulement de la formation conformément à l'Article L. 6353-9 du Code du Travail.

Ces informations sont conservées durant le délai légal de contrôle administratif et financier auquel sont soumis les organismes de formation.

Selon la réglementation en vigueur liée au traitement des données à caractère personnel, les stagiaires peuvent exercer un droit d'accès, de rectification, de portabilité, de limitation ou d'opposition à ce traitement de données. Ce dernier devra adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : postmaster@istnf.fr en y indiquant son nom, prénom et l'objet de sa demande. Il peut également saisir l'autorité de contrôle compétente en cas de réclamation.

L'ISTNF s'engage à protéger les données collectées et à en respecter les finalités d'utilisation, à ne pas les transmettre à des tiers sans en informer préalablement le stagiaire ainsi qu'à lui notifier toute modification ou suppression d'information le concernant.

En cas de manquement à la confidentialité ou à la sécurité des données personnelles, l'ISTNF s'engage à en informer le stagiaire par tout moyen.

litiges _

L'acceptation des CGV est régie par le droit français. En cas de litige entre les parties relatif à l'existence, l'interprétation ou l'exécution de l'un de ces articles, il est convenu que le différend sera dans la mesure du possible réglé à l'amiable par la recherche d'une solution commune. Si les parties ne viennent pas à s'accorder, le litige sera porté devant le Tribunal de Lille.

nos Instances

le comité scientifique

Le Comité Scientifique a pour mission d'apprécier les besoins nécessaires en formation, en fonction de l'évolution de la discipline, de valider le contenu scientifique des formations proposées, en fonction des recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé) et des guides de bonnes pratiques de la SFST (Société Française de Santé au Travail), puis d'évaluer toutes les actions menées.

La présidence du comité scientifique est assurée par le Pr Paul FRIMAT. Il peut s'adjoindre tout expert dont la compétence lui semblerait nécessaire.

composition

présidence :

Pr Paul FRIMAT

médecins du travail :

Dr Agnès CHATELAIN,
ASMIS

Dr Aurélien POIRIER,
STELLANTIS

médecin inspecteur régional du travail :

Dr Jean-François VERQUIN,
DREETS Hauts-de-France

enseignants hospitalo-universitaires :

Pr Sophie FANTONI,
Unité de pathologies professionnelles
et environnementales CHU de Lille, Université de Lille
Pr Paul FRIMAT,
Professeur Émérite Université de Lille

praticien hospitalier :

Dr Nadège LEPAGE,
Unités de pathologies professionnelles
et environnementales CHU de Lille, Université de Lille

infirmières de santé au travail :

Mme Véronique BACLE,
Lille
Mme Coralie TAISNE,
Pôle Santé Travail Métropole Nord

intervenante en prévention des risques professionnels :

Mme Nathalie DELATTRE,
Pôle Métropole Nord

le comité pédagogique _

Le Comité Pédagogique pour mission d'élaborer et de valider, en fonction des orientations du Comité Scientifique, le contenu et la programmation des formations et form'actions proposées. Il met en place les procédures d'évaluation et propose les différents intervenant·e·s.

Il peut s'adjoindre tout expert pour l'évaluation des différentes actions de formation.

composition _

présidence :

Dr Nadège LEPAGE

membres issus du comité scientifique :

Dr Agnès CHATELAIN,
ASMIS

Dr Aurélien POIRIER,
STELLANTIS

Dr Sophie FANTONI,
Unité de pathologies professionnelles
et environnementales, CHU de Lille,
Université de Lille

directeur de SPST :

Olivier HARDOUIN,
Action Santé Travail

médecin du travail :

Dr Karine LATAWIEC,
service de santé au travail interbanques

intervenante en prévention des risques professionnels :

Mme Nathalie DELATTRE,
Pôle Santé Travail Métropole Nord

infirmières de santé au travail :

Mme Véronique BACLE,
Lille

Mme Coralie TAISNE,
Pôle Santé Travail Métropole Nord

conseillère de prévention :

Mme Chadia BELHADJI,
Action Santé Travail

médecin inspecteur régional du travail :

Dr Jean-François VERQUIN,
DREETS Hauts-de-France

représentant Direction ISTNF :

Mme Murielle TONNEAU

sigles & acronymes signification

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists	CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
ACD	Agents Chimiques Dangereux	CPF	Compte Personnel de Formation
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées	CRPE	Contrat de Rééducation Professionnelle en Entreprise
ALARA	As Low As Reasonably Achievable (Aussi bas que raisonnablement possible)	CSE	Comité Social et Économique
AMTSN	Association des Médecins du Travail des Salarié-e-s du Nucléaire	CSSCT	Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail
ANI	Accord National Interprofessionnel	DAEFLE	Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement du Français Langue Étrangère
APE	Activité Principale Exercée	DIUST	Diplôme Inter-Universitaire de Santé au Travail
AST	Assistant-e Santé au Travail	DMST	Dossier Médical en Santé au Travail
AT	Accident du Travail	DMP	Dossier Médical Partagé
AIT	Allocation d'Invalidité Temporaire	DORS	Disponibilité d'Office pour Raison de Santé
ATI	Allocation Temporaire d'Invalidité	DPC	Développement Professionnel Continu
BC	Bilan de Compétences	DREETS	Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
BCC	Bloc de Compétences et de Connaissances	DUERP	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
BOETH	Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleur-euse-s Handicapé-e-s	ECTS	European Credit Transfer System
CA	Conseil d'Administration	EPI	Équipement de Protection Individuelle
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail	ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
CAS	Chemical Abstracts Service	ESRP	Établissement de Service de Réadaptation Professionnelle
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues	FDS	Fiche de Données de Sécurité
CGM	Congé de Grave Maladie	FE	Fiche d'Entreprise
CHU	Centre Hospitalier Universitaire	FIPHPF	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
CIRC	Centre International de Recherche sur le Cancer	FP	Fonction Publique
CITIS	Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service	FPC	Formation Professionnelle Continue
CLD	Congé de Longue Durée	GHS	Globally Harmonized System
CLM	Congé de Longue Maladie	GRH	Gestion des Ressources Humaines
CM	Comité Médical	HAS	Haute Autorité de Santé
CMO	Congé Maladie Ordinaire	HSE	Hygiène Sécurité Environnement
CMR	Cancérogène, Mutagène et Reprotoxique	ILIS	Institut de l'Ingénierie de la Santé
CMT	Cellule Maintien en emploi et Travail	IPRP	Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers	IRP	Instances Représentatives du Personnel
CNV	Communication Non Violente	IST	Infirmier-ère de Santé au Travail
CNOM	Conseil National de l'Ordre des Médecins	ISTNF	Institut de Santé au Travail du Nord de France
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées

MEE	Maintien En Emploi
MOa	Maîtrise d'Ouvrage
MOe	Maîtrise d'Œuvre
MP	Maladie Professionnelle
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program
NWoW	New Ways of Working
ODPC	Organisme de Développement Professionnel Continu
OPCO	Opérateur de Compétences
PCR	Personne Compétente en Radioprotection
PDP	Prévention de la Désinsertion Professionnelle
PPR	Projet Professionnel de Reclassement
PV	Procès-Verbal
QV(C)T	Qualité de Vie (et des Conditions de) Travail
RIEEST	Réseau des Infirmiers d'Entreprise et de l'Enseignement Supérieur et de la recherche publique du Travail
RNCP	Répertoire National des Certifications Professionnelles
RPS	Risques PsychoSociaux
RPPS	Répertoire Partagé des Professionnels de Santé
SFMT	Société Française de Médecine du Travail
SIR	Suivi Individuel Renforcé
SIS	Suivi Individuel Simple
SISERI	Système d'Information de la Surveillance de l'Exposition aux Rayonnements Ionisants
SPST	Service de Prévention et de Santé au Travail
SST	Santé et Sécurité au Travail
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TIPI	Technique d'Identification des Peurs Inconscientes
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques
TPT	Temps Partiel Thérapeutique
UE	Unité d'Enseignement
VIP	Visite d'Information et de Prévention
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

remercie ments

A l'équipe

de formateur-ric-e-s,

Aux membres

des comités scientifique et pédagogique,

A l'équipe d'ingénierie,

de coordination, et d'administration FPC :

▪ Murielle TONNEAU,

Responsable Pôle Formation Santé-travail
Nord de France

▪ Paul DEPEZEVILLE,

Responsable de projet, formateur

▪ Marie CAYTAN,

Chargée de projet

▪ Mélodie JOOSSEN,

Assistante Formation

▪ Justine DUCARNE,

Assistante Formation

▪ Serge LEMARQUIS,

Logisticien

Et à l'ensemble des membres de l'équipe pluridisciplinaire ISTNF



Institut de Santé au Travail
du Nord de la France
Hauts-de-France



Formation
Santé-Travail
Institut de Santé au Travail du Nord de la France

Pôle formation ISTNF

Tél. : 03 28 55 06 39
formationcontinue@istnf.fr
www.istnf.fr